



# Le Réveil

Journal communautaire de  
Saint-Fabien-de-Panet

Volume 46 N°2

Octobre 2025

# Le Réveil

199B, rue Bilodeau  
Saint-Fabien-de-Panet  
G0R 2J0

Tél.: 249-8373

Courriel :  
[info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)  
Site Web :  
[journal-le-reveil.com](http://journal-le-reveil.com)  
Version PDF du journal disponible

## Sommaire

Rubrique pastorale .....	3
Nouvelles du Village.....	5
Soirée Western .....	6-7
Nouvelles de la Fabrique ....	8
Résultats du sondage.....	9-11
Jeunes lecteurs.....	12-13
Municipalité.....	14-21
Fabiothèque et Poésie .....	17
Prévoitech .....	22-23
Voyage.....	25
Réflexion .....	29
Municipalité.....	30-33
Guide de l'électeur .....	36-37
Carnet de Claire-Hélène...	41
Notre communauté.....	42
Coin des annonceurs.....	43
Calendrier .....	44

*Bonne lecture,  
& bel automne à vous !*

Parution: **Mensuel**  
Tirage: **545 exemplaires**  
Distribution: **Gratuit**  
Territoire: **Saint-Fabien-de-Panet**

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, 4<sup>e</sup> trimestre 2025

Le Réveil se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles pouvant poser préjudice.

## CONSEIL ADMINISTRATIF

Suzanne Fortier, présidente 249-2772  
Huguette Noël, vice-prés. 249-2633  
Céline Lemelin, trésorière 249-8373  
Francine Marceau 249-2023  
Pierrette Leclerc (418) 371-1241  
Alice Lenoir, secrétaire, par courriel à [info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)



## COÛT DES PUBLICITÉS

Petite annonce	2,00\$/mois
¼ page	8,00\$/mois
½ page	12,00\$/mois
¾ page	16,00\$/mois
1 page	20,00\$/mois

Lorsqu'il y a plus de trois (3) items par petite annonce, des frais de 0,50¢ par item supplémentaire seront ajoutés au prix de départ.

## COÛT ABONNEMENT

Carte de membre	5,00\$/année
Carte d'affaires	25,00\$/année
Abonnement extérieur	35,00\$/année

Culture  
et Communications  
Québec



La prochaine parution du journal Le Réveil aura lieu le  
**5 novembre 2025**

La date limite pour remettre vos articles est le

**20 octobre 2025**



N'oubliez pas que toutes vos idées de textes, photos, poèmes ou projets ont leur place dans Le Réveil. Quelle fierté de vous compter parmi nos collaborateurs de contenu!

Envoyez vos idées et suggestions à [info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)



Un grand merci à Madame Gisèle Thibodeau pour ses photos qui embellissent Le Réveil au fil des pages.  
Bel automne à vous !



# Rubrique pastorale

## Horaire des messes : Octobre 2025

Dimanche, 5 octobre	11h00	Lac Frontière	À l'Ôtel « église »
<b>Mardi, 7 octobre</b>	<b>14h00</b>	<b>St-Fabien</b>	<b>Habitations Panet</b>
Dimanche, 12 octobre	10h30	Sainte-Lucie	Église
<b>Mardi, 14 octobre</b>	<b>9h00</b>	<b>St-Fabien</b>	<b>Local Fermières</b>
Dimanche, 19 octobre	10h30	Saint-Just	Église
<b>Jeudi, 23 octobre</b>	<b>14h00</b>	<b>St-Fabien</b>	<b>CHSLD</b>
<b>Dimanche, 26 octobre</b>	<b>10h30</b>	<b>St-Fabien</b>	<b>Église</b>

\* Horaire sujet à changement  
Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial \*

## **LOTO-FABRIQUE**

Billets en vente auprès des marguilliers de la Fabrique de St-Fabien  
Raymonde Auger, Claudette Lapointe, Bruno Duchesneau, Monique Garant,  
Huguette Noël, Jean Lamontagne ou au bureau du secrétariat.

Les profits sont entièrement pour l'entretien de l'église.

## **ATTENTION - IMPORTANT**

Assurez-vous de ne pas entraver l'accès à la rampe pour personne à mobilité réduite à l'entrée de l'église. Ne pas stationner près de cette rampe et respecter les interdictions de stationner émises par la municipalité devant le Pavillon Joseph Lessard.

## **Horaire d'ouverture du bureau pour octobre**

**Lundi – FERMÉ** - Mardi de 9h à 12h et de 13h à 15h    Jeudi de 9h à 12h et 13h à 15h

S.V.P. téléphonez avant de vous présenter au bureau  
Merci et au plaisir de vous y accueillir

**Céline Lemelin, secrétaire    418 249-4171**



### C'EST OFFICIEL – MON SITE EST EN LIGNE !

Après des mois de préparation, je suis fière de vous annoncer l'ouverture officielle de ma boutique en ligne << La Mode des Anciennes Époques >> sur mon tout nouveau site !

Découvrez une collection unique de vêtements et accessoires vintage, témoins d'un savoir-faire et d'un style intemporels, allant des années 1900 à 2000.

Chez La Mode des Anciennes Époques, chaque pièce raconte une histoire : qu'il s'agisse d'une robe de mariées, d'une robe de soirée glamour, d'un complet pour hommes, de vêtements pour enfants, de vêtements thématiques ou d'accessoires, vous trouverez des pièces authentiques, uniques et empreints de caractère.

Que vous soyez collectionneur, passionné de mode rétro ou simplement à la recherche d'une pièce distinctive pour une occasion spéciale, vous êtes au bon endroit.

Plongez dans le charme des époques passées et trouvez la pièce qui racontera votre histoire

Explorez l'univers du vintage ici : [www.lamodedesanciennesepoques.com](https://www.lamodedesanciennesepoques.com)

*Susan Gonthier*  
Susan Gonthier Inc.  
Cellulaire : 418-955-8008



# Nouvelles du village

## Le Club Âge d'Or Panet / Fadoq

**Danse, le 5 octobre de 13h30 à 16h30**  
(premier dimanche du mois) - salle communautaire  
Musique avec le duo Charles et Diane.



**Cartes de l'Âge d'or, tous les jeudis à 19h** - au bureau municipal.

## La Popote

**Jeudi 9 octobre à partir de 11h30 - Prix du repas : 7 \$**  
(deuxième jeudi du mois) - salle communautaire

**Attention! Pour les repas à emporter, il faut réserver avant 11h (418-249-4472).**

**Occasion à ne pas manquer!** La Popote du 9 octobre sera suivie à 13h30 d'une conférence gratuite de l'AQDR, sur « Bougeons contre l'âgisme ».



**Pour vous informer sur l'AQDR:**  
Téléphone 418-291-4642,  
Facebook Aqdr Montmagny-L'Islet et  
Courriel [info@aqdrmontmagny.org](mailto:info@aqdrmontmagny.org)

## Le Comptoir (friperie) - tous les jeudis de 13h à 15h (derrière l'église)

En cas de demande spéciale, merci d'appeler Suzanne au 249-2772.



## Le Cercle des fermières - le 2e mercredi du mois dès 13h (sous la sacristie)

## La bibliothèque municipale - **FABIOTHÈQUE**

vous accueille tous les mercredis soirs, de 18 à 20h,  
au 199-B rue Bilodeau (Château d'eau).



## Les Amis de Panet - Livraison épicerie



vous offrent le service de livraison d'épicerie à votre domicile. Vous avez des intérêts pour le service, il suffit de donner votre nom et la livraison se fera le **lundi** et le **vendredi** de chaque semaine au début de l'après-midi.

Si cela vous intéresse, inscrivez-vous au 418 249-2941  
**Lorraine Lemelin**

# *Cela s'est passé à Saint-Fabien-de-Panet...*

**Deux activités estivales...**

**10 163 \$ REMIS À LA FABRIQUE  
POUR L'ENTRETIEN DE L'ÉGLISE**

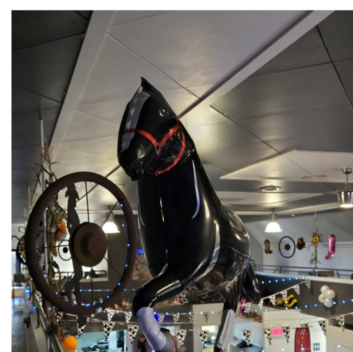
En effet deux activités estivales auront permis de récolter cette somme.

Comme par les années passées, la municipalité et le comité des loisirs ont confié à des bénévoles la préparation et le service de nourritures en commanditant les aliments lors de la journée de la famille qui a eu lieu le 23 août dernier. Un profit net de 1 809 \$ a été réalisé.

Le 13 septembre, un souper méchoui et une soirée dansante sur le thème western a eu lieu au Centre Communautaire de Saint-Fabien. Cette activité se termine avec un profit de 8 354 \$.

Ces succès n'auraient pas été possibles sans le soutien indéniabte de la Municipalité, des Amis de Panet, du groupe musical Tandem et du bar laitier Panet. J'aimerais remercier tous et toutes les bénévoles qui ont mis l'épaule à la roue encore cette année pour la réalisation de ces activités en plus de fournir de la nourriture et des objets de décorations gratuitement. Même les pourboires ont été remis dans la cagnotte. Sans vous ces réussites auraient été impensables, Mais le plus grand merci va à chacun et chacune de vous qui avez participé à ces activités.

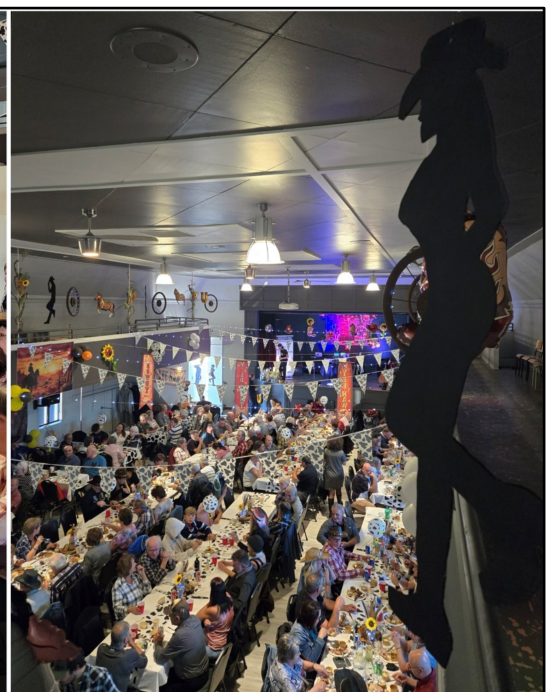
**Merci, merci, merci, merci  
Cordialement, Claire Mercier**



# Soirée Western du 13 septembre



YEE HAW – MERCI  
à Claire & son équipe



# Nouvelles de la Fabrique

## **Notre avenir...**

Les prochains mois sont très importants pour l'avenir de notre paroisse, en tant qu'entité centrale. Les élections des nouveaux marguillers approchent à grands pas. Le besoin de candidatures pour prendre la suite est ESSENTIEL à la survie de la Fabrique de Saint-Fabien-de-Panet.

Encore cette année, des membres du comité termineront leur mandat et devront être remplacés pour représenter la communauté paroissiale. La loi des Fabriques stipule qu'un président d'assemblée doit céder sa place après deux mandats... Je suis donc de ceux qui quittent et qui doivent céder la place à d'autres bénévoles soucieux de la continuité de la mission et de la préservation du patrimoine.

Je fais donc appel à vous pour lever la main du bénévolat, si la cause vous intéresse. Il n'est évidemment pas obligatoire d'être croyant ou pratiquant, mais d'abord de vouloir soutenir une équipe de bénévoles extraordinaires qui travaillent fort pour garder les bilans financiers en santé, le plus longtemps possible...

Nous avons besoin de volontaires pour poursuivre la continuité de la paroisse de Saint-Fabien. Une rencontre de la communauté paroissiale aura lieu en novembre ou en décembre pour procéder à la formation du prochain comité de marguillers, nous vous confirmerons la date dans le prochain journal.

Un grand MERCI pour votre soutien!

Raymonde Auger

Pour le Conseil des marguillers de la Fabrique

## **Nos réalisations...**

Beaucoup de choses ont été réalisées depuis ces 6 dernières années... Les thermopompes ont été remplacées pour des modèles plus performants. Les installations électriques ont été mises au goût du jour (remplacement des boîtes électriques). Pour protéger l'environnement et réduire les coûts de chauffage, nous avons liquidé l'huile à chauffage restante pour privilégier le chauffage à l'eau chaude et à l'électricité. On ne peut passer sous silence, les réparations réalisées sur la façade de l'église, il y a maintenant trois ans, et tout ce que M. Lamontagne et M. Chabot sont à effectuer présentement. La toiture du charnier au cimetière a été remplacée le 12 septembre dernier.

## **Nos mercis les plus sincères...**

Votre soutien nous a été très précieux au cours de ces années et nous a permis de maintenir l'équilibre budgétaire. De nombreuses activités ont été organisées pour faire des levées de fonds et aussi pour permettre de belles rencontres dans la communauté.

Nous tenons à remercier la belle équipe du méchoui du 13 septembre dernier qui a fait un travail monstre pour préparer l'événement au plus grand plaisir des participants. MERCI à Claire Mercier et toute l'équipe pour cette belle réalisation.



**Loto Fabrique**

Les billets de tirage de notre dernier Loto-Fabrique 2025 sont déjà en vente. Si on ne vous les a pas encore offerts et que vous voulez tenter votre chance de gagner 300\$, appelez-nous. Il nous fera plaisir de répondre à votre demande!

# Sondage sur la reconversion des bâtiments de l'église

**Un beau bonjour à chacun et chacune!**


L'automne est entamé et nous vous revenons avec les résultats des discussions et sondages organisés par le comité citoyen sur l'avenir des bâtiments de l'église, incluant la sacristie, et

surtout, sur les besoins de la population de Saint-Fabien-de-Panet.

En voici un aperçu, élaboré par Mélanie Pouliot de la MRC. (Lire de gauche à droite, merci!)

Présentation des résultats de la consultation

14 mai 2025



### Sondage et ateliers

- Version papier distribuée dans le journal local et lors d'activités
- Sondage en ligne partagé via le Facebook de la municipalité
- Atelier ludique avec les jeunes familles
- Atelier ludique avec les ados

### Identification

116 répondants

Lieu de résidence - St-Fabien : 103 Autre : 11

Âge moyen – 60 ans

Groupes d'âge

- 13 à 18 ans : 0
- 19 à 29 ans : 5
- 30 à 39 ans : 14
- 40 à 49 ans : 9
- 50 à 59 ans : 13
- 60 à 69 ans : 23
- 70 à 79 ans : 26
- 80 ans et + : 13

### Identification

Résidents à St-Fabien depuis :

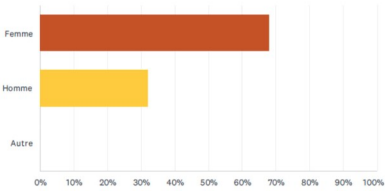
- 38 ans en moyenne
- 5 ans et moins : 15
- 6 à 20 ans : 18
- 21 à 35 ans : 20
- 36 à 50 ans : 13
- 51 ans et plus : 34
- Depuis toujours : 8

### Genre

79 femmes  
37 hommes

Q4 À quel genre vous identifiez-vous ?

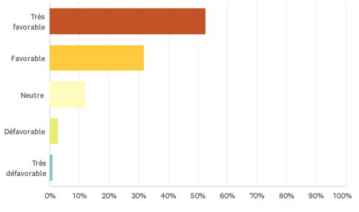
Réponses obtenues : 116 Question(s) ignoré(s) : 0



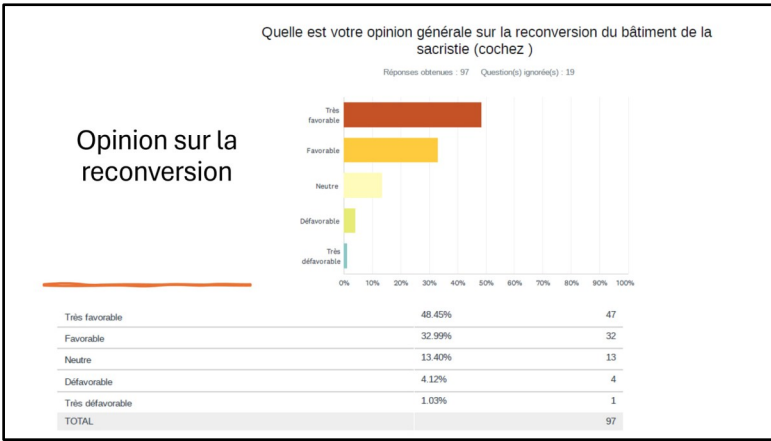
### Opinion sur la reconversion

Quelle est votre opinion générale sur la reconversion du bâtiment de l'église (cochez)

Réponses obtenues : 110 Question(s) ignoré(s) : 6



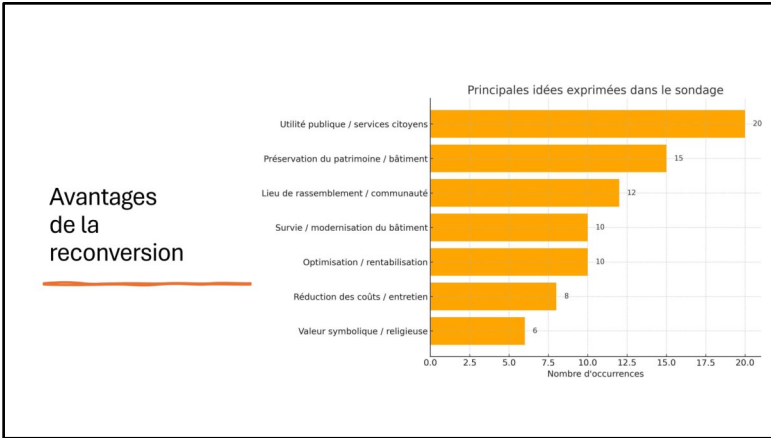
Très favorable	52.73%	58
Favorable	31.82%	35
Neutre	11.82%	13
Défavorable	2.73%	3
Très défavorable	0.91%	1
<b>TOTAL</b>		<b>110</b>



### Avantages de la reconversion

Les répondants expriment une volonté claire de **donner une nouvelle vie** à ce bâtiment peu utilisé. Ce bâtiment, jugé **beau, patrimonial, et central dans le village**, est perçu comme un lieu important qu'il faut **préserver et valoriser**.

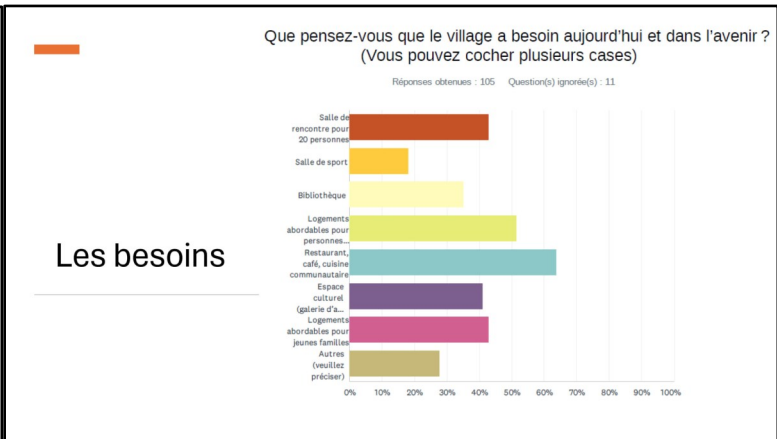
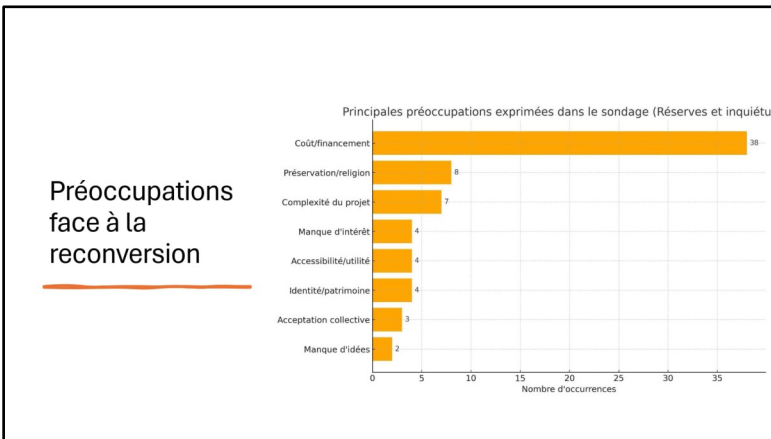
- Les arguments récurrents sont :
  - Préservation du patrimoine** historique, architectural, et identitaire du village.
  - Optimisation de l'utilisation** du bâtiment pour en faire un lieu polyvalent (services, rencontres, spectacles, logements).
  - Réduction des coûts** d'entretien en rendant le bâtiment plus utile et rentable.
  - Conservation d'un lieu de rassemblement**, religieux ou communautaire.
  - Ajout de services** pour les citoyens (logements abordables, salle communautaire, soutien aux aînés, etc.).
  - Éviter la dégradation** ou l'abandon du bâtiment, en maintenant sa vitalité.



### Préoccupations face à la reconversion

**Forte préoccupation autour des coûts** liés à une éventuelle conversion de l'église. Le **financement**, l'**implication citoyenne**, la **valeur patrimoniale**, et la **gestion du changement** sont des enjeux clés identifiés.

- Coûts et financement**
  - Préoccupation majeure : **qui paiera, rentabilité, pas augmenter les taxes**
  - Inquiétudes sur les **frais de rénovation, mise aux normes et entretien**
- Préservation du lieu de culte** :
  - Demande de **garder un espace pour la prière**
  - Inquiétudes concernant la **perte d'un lieu spirituel/historique**
  - Souhaits de **respecter l'identité catholique** de la communauté
- Patrimoine et attachement émotionnel** :
  - L'église est vue comme un **symbole patrimonial et identitaire**
  - Attachement émotionnel** malgré une baisse de fréquentation
- Acceptation sociale et participation citoyenne** :
  - Besoin de **rallier la communauté**, particulièrement les jeunes
  - Problèmes de **gestion du changement** et de **communication**



### Les besoins – Autres propositions

Motel/auberge	Columbarium	Locaux commerciaux	Maison des jeunes	Portes ouvertes pour touristes	Centre d'escalade
Salle de spectacles	Bar et table de billard	Salon de quilles	Épicerie	Marché de la ferme	Théâtre
Salle communautaire; bibliothèque facile d'accès	Salon funéraire + columbarium + chapelle	Un local pourrait servir d'incubateur pour une PME en démarrage	Salle de rencontre ou concert (à grande capacité)	Maison des jeunes, Garderie, Halte-garderie, Lieu de culte (espace réduit)	Lieu de relaxation/ culte / prière...

### Vision d'un logement abordable

Mots-clés et idées récurrentes

Élément	Nombre approximatif d'occurrences
Abordable / prix	15+
Services à proximité	10+
Personnes âgées / pension	8+
Famille / jeunes familles	6+
Accessibilité / sécuritaire	6+
Coopérative / communauté	5+
Presbytère / église	4+
Logement lumineux / fonctionnel	4+
Animaux permis	1
Internet gratuit / insonorisé	2

## Suggestions spécifiques

Thème	Propositions / idées exprimées	Commentaires / Fréquence
Logements	- Logements dans la sacristie- Transformation partielle en logement- Réservé à familles, travailleurs	Thème fréquent (7+ mentions), avec des avis partagés
Bibliothèque	- Déplacer dans l'église pour meilleure accessibilité- Transformer l'actuelle en local commercial	Fréquent (6+ mentions), souvent combinée à d'autres usages
Columbarium / Crématorium	- Columbarium- Crématorium	Mentionné plusieurs fois (4+), souvent comme un besoin local
Culture / communauté	- Centre communautaire- Salle de spectacles, cinéma, conférences- Expositions de pionniers	Fort soutien à l'idée de lieu polyvalent pour tous
Jeunesse & sports	- Centre d'escalade, école de cirque- Skatepark intérieur- Salle de quilles	Souhait d'activités pour jeunes et durant l'hiver

## Suggestions spécifiques

Commerces / services	- Locaux commerciaux (petites boutiques)- Mini centre d'achats- Restaurant, bar, taverne	Proposition concrète pour dynamiser l'économie locale
Accessibilité	- Ascenseur- Adapté pour personnes âgées / mobilité réduite	Noté comme condition importante à toute transformation
Patrimoine / culte	- Garder lieu de culte partiel- Conserver l'intégrité de l'église- Musée sur l'histoire du lieu	Souci du patrimoine religieux, proposition de musée
Organisation de l'espace	- Diviser l'église en plusieurs zones- Ajouter des aires communes- Entreposage- Optimiser l'utilisation	Plusieurs idées d'aménagement pragmatique
Consultation publique	- Importance de consulter les citoyens- Projet rassembleur et motivant	Plusieurs appels à une démarche participative
Rentabilité / revenus	- Doit générer des revenus- Éviter que ce soit un gouffre financier	Préoccupation partagée pour la viabilité économique

À inclure dans le projet

- **Thèmes majeurs identifiés**
- **Préservation du patrimoine religieux et architectural**
  - Plusieurs mentionnent le souhait de **garder l'église**, comme monument ou pour sa valeur religieuse.
- **Utilité collective et multiusage**
  - Proposition de **salles pour événements, cuisine communautaire, bibliothèque**, etc.
  - Suggestion d'un **centre multi-services**.
- **Inclusion intergénérationnelle**
  - Besoin de **tenir compte des jeunes autant que des aînés**.
  - Importance d'un **projet pour tous les groupes d'âge**.
- **Aspects financiers et viabilité**
  - Demandes de **coûts abordables**, de **rentabiliser l'espace**, ou de **créer des revenus pour la municipalité**.
- **Accessibilité et ouverture**
  - Garder une **ouverture d'esprit**, transparence dans la gestion.
- **Soucis de gouvernance**
  - Inquiétudes sur les décisions prises de manière **personnelle et non communautaire**.
  - Appels à de **bons gestionnaires**, à des **études de faisabilité**.

Groupes de discussion

## Quelles sont les prochaines étapes?

## Visite de deux églises transformées



Vous vous intéressez à l'avenir de l'église de St-Fabien-de-Panet ? Participez à cette **activité inspirante** en découvrant deux belles réussites de reconversion :

- **La Durantaye et St-Vallier**
- Deux églises devenues des **centres multifonctionnels**
- Rencontrez les gens derrière ces transformations

- 📅 **Date : septembre (à confirmer)**
- 🚌 **Transport en autobus – 20 places seulement !**
- 💰 **Coût : 20 \$ (transport)**
- 📍 **Départ de St-Fabien : 12h00 (derrière l'église)**
- 🕒 **Horaire :**

- 13h00 → Visite La Durantaye
- 14h15 → Visite St-Vallier
- 17h00 → Retour à St-Fabien

📞 **Inscription obligatoire :**  
Contactez **M. Claude Doyon**  
✉ [claudedoyon.cd@gmail.com](mailto:claudedoyon.cd@gmail.com)  
☎ 418-291-0911

⚠ **Places limitées à 20 personnes !**

## Visite d'églises transformées

**Monsieur Claude Doyon nous invite à visiter les églises de La Durantaye et de St-Vallier, qui ont déjà réalisé des transformations de leur bâtiment.**

La date de cette visite sera fixée en fonction de vos intérêts et disponibilités. Vous souhaitez participer à cette activité en découvrant deux belles réussites de reconversion? N'oubliez pas d'appeler Claude **au 418-291-0911** ou de lui écrire à **[claudedoyon.cd@gmail.com](mailto:claudedoyon.cd@gmail.com)** pour réserver votre place dans l'autobus.

## Réunion d'information

**Une réunion d'information pour la population suivra ultérieurement. Restez à l'affût, la date vous sera confirmée.**

# Pour les jeunes lecteurs

Comme chaque trimestre, un nouvel arrivage de livres du RÉSEAU BIBLIO est attendu à la Fabiothèque. Dès le 1er octobre, venez les emprunter le mercredi entre 18h et 20h, au 199-B rue Bilodeau. Les bénévoles vont accueillir avec grand plaisir .



Bibliothèque municipale de Saint-Fabien-de-Panet

**NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS - NOUVEAUTÉS - 41 livres de l'année 2025** sont proposés. En voici un aperçu :

## Catégorie albums jeunes (7)

<p><b>Astuce :</b> Pour une description de chaque livre, rendez-vous sur le site web Les Libraires <a href="https://www.leslibraires.ca/">https://www.leslibraires.ca/</a></p> 			
			
<p>Trois petites secondes Soon-Jae Shin</p>	<p>Les tentacules d'Hercule Aurélie Resch</p>	<p>La trouvaille Maud Faverjon</p>	<p>J'ai un cadeau pour toi Miriam Bos</p>

## Catégorie romans jeunes (4)

			
<p>Archibald Finch. 2, La malédiction du Phénix Michel Guyon</p>	<p>Le manoir de spectres et de fleurs Erin A. Craig</p>	<p>Prise Deux : Le dilemme de Zoé Pierre-Luc Bélanger</p>	<p>Les histoires de Mini-Jean: Mauvais rêve Alexandra Larochelle</p>

**Catégorie bandes dessinées jeunes (6)**

<p>Garfield. 79, Pirate des Caraïbes Jim Davis</p>	<p>Les géants. 10, Enzo Lillian Lylian</p>	<p>Frigiel et Fluffy. 18, Les deux royaumes – Frigiel</p>
<p>Les légendaires, origines. 6, Soif de justice— Sobrai</p>	<p>Les omnisciens. 6, Le chemin des dieux - Vincent Dugomier</p>	<p>Elvira &amp; Otto. 2, Le grand départ Martin Baltscheit</p>

**Catégorie documentaires jeunes (4)**

<p>La K-pop Ophélie Surcouf</p>	<p>Dans les airs Cameron Menzies</p>	<p>Axolotls Jaclyn Jaycox</p>	<p>Au cœur des volcans Cath Ard</p>

**VOIR LA SUITE EN PAGE 17 - Catégories adultes documentaires (7) et romans (13)**

# Affaires municipales - Séance ordinaire du 7 juillet 2025 (p. 1/5)

**Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.**

## Séance ordinaire - 7 juillet 2025

### Adoption du règlement 378-2025 sur la prévention des incendies abrogeant le règlement 293-2006

Le règlement initial en vigueur concernant le service incendie de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet comprenait à la fois les dispositions relatives à la constitution du service incendie et celles portant sur la prévention des incendies.

Une révision complète de la partie prévention du règlement a été réalisée par le Service de sécurité incendie de la Ville de Montmagny, dans le but d'actualiser les dispositions et de les adapter aux réalités opérationnelles et aux exigences légales en vigueur.

Il a été jugé opportun, à la suite de cette révision, de scinder les deux volets, soit constitution et prévention, en deux règlements distincts afin de mieux encadrer chacun des aspects de manière claire et autonome.

### Adoption du règlement 379-2025 sur la régie interne des séances du conseil municipal abrogeant le règlement 368-2024 régissant le déroulement des séances

L'article 491 du Code municipal du Québec permet au conseil municipal d'adopter des règlements concernant la conduite durant les débats du conseil, ainsi que pour le maintien du bon ordre et de la bienséance pendant les séances.

Le règlement 368-2024, actuellement en vigueur, devait être mis à jour afin d'apporter des précisions, de corriger certaines désignations en matière légale.

Des ajouts ont été apportés au règlement afin de tenir compte de certaines situations pouvant évoluer ou changer dans le temps.

### Adoption de la Politique sur les frais de remboursement des élus municipaux

La Municipalité souhaite établir un cadre clair, équitable et conforme aux lois applicables concernant le remboursement des dépenses engagées par les élus municipaux dans l'exercice de leurs fonctions.

La mise en place d'une politique sur les frais de remboursement vise également à assurer le respect des principes énoncés dans le Code de déontologie des élus municipaux, notamment en matière de prudence, d'intégrité et de saine gestion des fonds publics.

### Adoption du règlement 380-2025 sur les permis et certificats abrogeant le règlement 375-2025

Le projet de règlement prévoit l'ajout d'une clause de déclaration obligatoire de tous travaux, afin de renforcer le suivi des interventions effectuées sur les propriétés du territoire et d'assurer une application uniforme de la réglementation du présent règlement.

Cette clause vise à permettre à la Municipalité de mieux encadrer les travaux réalisés sans permis, d'intervenir en amont lorsque requis et de favoriser une meilleure transparence de la part des citoyens.

### Adhésion à la TRESCA—Mise à jour de la Société de développement (OBNL)

La TRESCA (Table régionale d'économie sociale de la Chaudière-Appalaches) offre un accompagnement spécialisé pour la mise à jour des structures de gouvernance, incluant la révision de la composition du conseil d'administration et des règlements généraux.

La Municipalité désire entreprendre cette démarche pour réviser la mission et la vocation de la Société de développement.

L'adhésion annuelle à la TRESCA est de 500 \$ par année et le tarif horaire pour l'accompagnement est de 50 \$ l'heure.

Il y aura adhésion à la TRESCA au coût de 500 \$ par année et mandat pour un accompagnement au tarif de 50 \$/heure, pour un soutien initial estimé à une dizaine d'heures.

La greffière-trésorière et la mairesse sont autorisées à signer tout document à cette fin.

### Dépôt du rapport budgétaire comparatif 2024-2025

La greffière-trésorière a transmis à tous les membres du Conseil le rapport budgétaire comparatif des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 juin 2025.

### Offre de cession de l'église par la Fabrique de la paroisse de Saint-Fabien-de-Panet à la Municipalité

La Fabrique de la paroisse de Saint-Fabien-de-Panet a manifesté son intention de céder l'église de Saint-Fabien-de-Panet.

La Municipalité a procédé à une analyse des implications financières et opérationnelles liées à l'acquisition de cet immeuble et ne dispose pas des ressources nécessaires pour assurer l'entretien de l'église.

Si un projet structurant devait émerger, la Municipalité pourrait agir en tant que partenaire si elle le souhaite, afin de soutenir le développement de la communauté.

Le conseil procède au vote.

POUR : Mme Stéphanie Roy et MM Gonthier, Doyon et Mailhot.

CONTRE : Mme Alice Lenoir

Il est résolu À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet décline l'offre de cession de l'église formulée par la Fabrique de la paroisse de Saint-Fabien-de-Panet.

# Affaires municipales - Séance du 7 juillet 2025 (p. 2/5)

**Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.**

Et qu'advenant l'émergence d'un projet structurant en lien avec l'église, la Municipalité se réserve la possibilité d'y contribuer à titre de partenaire, selon les ressources disponibles et dans l'intérêt de la communauté.

## **Modification de la résolution 24-11-259—Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2025**

Le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 a été adopté lors de la séance du conseil du 4 novembre 2024.

L'article 314.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM) prévoit qu'au cours de la période qui commence à 16 h 30 le 30e jour précédant celui fixé pour le scrutin d'une élection générale, soit à partir du 3 octobre 2025, à 16 h 30, le conseil d'une municipalité locale ne peut siéger en séance ordinaire ou extraordinaire, sauf s'il survient un cas de force majeure nécessitant son intervention.

Des séances du conseil étaient prévues le 6 octobre et le 3 novembre 2025 et il y a donc lieu de modifier la date de ces séances.

Les modifications proposées respectent les dispositions légales en vigueur en évitant toute séance ordinaire ou extraordinaire durant la période de restriction électorale mentionnée.

Le calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal sera modifié comme suit:

La séance du 6 octobre 2025 est avancée au 1er octobre 2025 à 19h30;

La séance du 3 novembre est reportée au 10 novembre 2025 à 19h30.

## **Mandat FQM—Personnel technique—Plan de gestions des actifs**

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a

mis en place le Programme de gestion des actifs (bâtiments), destiné à soutenir les municipalités pour la planification du maintien de leurs infrastructures et la Municipalité souhaite bénéficier de ce programme pour une saine gestion des infrastructures.

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) offre des services professionnels pour accompagner les municipalités dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs (PGA), notamment en fournissant du personnel technique qualifié.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la TECQ 2024-2028.

La directrice générale et la mairesse sont autorisées à signer toute entente nécessaire avec la FQM afin de concrétiser ce mandat.

## **Offre de services—PGA-Bâtiment—Bibliothèque municipale et bâtiment sis au 187 rue Boutin**

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) a soumis une offre des services professionnels pour l'analyse des bâtiments, soit la bibliothèque municipale et le bâtiment sis au 187, rue Boutin ci-après appelé "Ancienne boulangerie".

La Municipalité désire aller de l'avant avec l'offre de services pour l'analyse du bâtiment de la bibliothèque municipale au coût de 12 250 \$ avant taxes. Une réflexion est nécessaire avant d'effectuer l'analyse pour le bâtiment sis au 187, rue Boutin estimée à 11 750 \$ avant taxes.

Il est résolu d'octroyer le mandat à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'analyse du bâtiment de la bibliothèque municipale et de poursuivre la réflexion relativement à l'analyse du bâtiment sis au 187, rue Boutin.

Il y a résolution d'affectation du surplus non-affecté pour défrayer cette dépense de 12 250\$ avant taxes et

que celle-ci soit réaffectée au surplus accumulé non affecté, une fois les sommes versées par la TECQ 2024-2028.

## **Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités**

Autorisation donnée à Madame la mairesse, Gladys Mercier, de participer au Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendra du 25 au 27 septembre 2025 au Centre des congrès de Québec.

Les frais d'inscription, d'hébergement et de kilométrage seront assumés par la municipalité, sur présentation des pièces justificatives.

## **Libération de la retenue—Travaux pavage rang Ste-Marie**

Des travaux de pavage ont été réalisés en 2024 sur le rang Sainte-Marie. L'ingénieur responsable du projet a confirmé, dans une déclaration officielle, que les travaux prévus aux documents contractuels ont été exécutés et que la construction est prête pour l'usage auquel elle est destinée.

Autorisation à la libération du montant de la retenue de 11 337,56\$, étant donné que l'exécution des travaux de pavage sur le Rang Sainte-Marie réalisés en 2024 est conforme.

## **Information**

La mairesse informe que la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet appuie les projets de parcs éoliens de Saint-Paul-de-Montminy et de la Forêt Domaniale. Un mémoire a été déposé au BAPE pour exprimer notre soutien à ces projets qui contribuent à la transition énergétique et au développement de notre région.

La mairesse informe sur les raisons qui ont conduit à la décision de modifier les services éducatifs à l'école intégrée Chanoine-Ferland/de Saint-Just.

# COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2025

Paiement du 1er octobre !

## DON DU CISSS

DIRECTION Sécurité civile et services préhospitaliers d'urgence

nous avons reçu deux (2) distributions de défibrillateurs externes automatisés (DEA), pour votre secteur. Nous avons ciblé les endroits suivants que nous jugeons appropriés afin de répondre davantage à la population : Le bureau municipal de Saint-Just-de-Bretenières; La Caisse Desjardins de Saint-Fabien.

## PRÉVENEZ LES CHUTES ET **GARDEZ VOTRE AUTONOMIE!**

Vous êtes âgé de 65 ans ou plus?  
Vous avez peur de perdre l'équilibre?  
Vous êtes tombé récemment?



Le programme intégré  
d'équilibre dynamique (PIED)  
**est pour vous!**

Québec 

## **TOMBER, C'EST PAS BANAL!**

Les chutes sont responsables  
de **plus de 60% des hospitalisations**  
chez les personnes de 65 ans et plus.

## **24 séances gratuites** d'exercices de groupe et d'informations données par un professionnel formé et qualifié!

En participant au programme PIED  
vous pourrez :

- Améliorer votre équilibre et votre coordination.
- Améliorer la force de vos jambes.
- Apprendre à reconnaître et à modifier les situations qui vous mettent à risque de tomber.
- Augmenter votre niveau d'activité physique, à l'aide d'un programme maison.

### Information et inscription

Courriel : [pied.ciSSsca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pied.ciSSsca@ssss.gouv.qc.ca)

Ligne PIED : 1 833 882-5290

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec 

# Nouveautés à la Fabiothèque

SUITE DE LA PAGE 13 - Voici les nouveaux titres du RÉSEAU BIBLIO, publiés en 2025 pour la section adultes



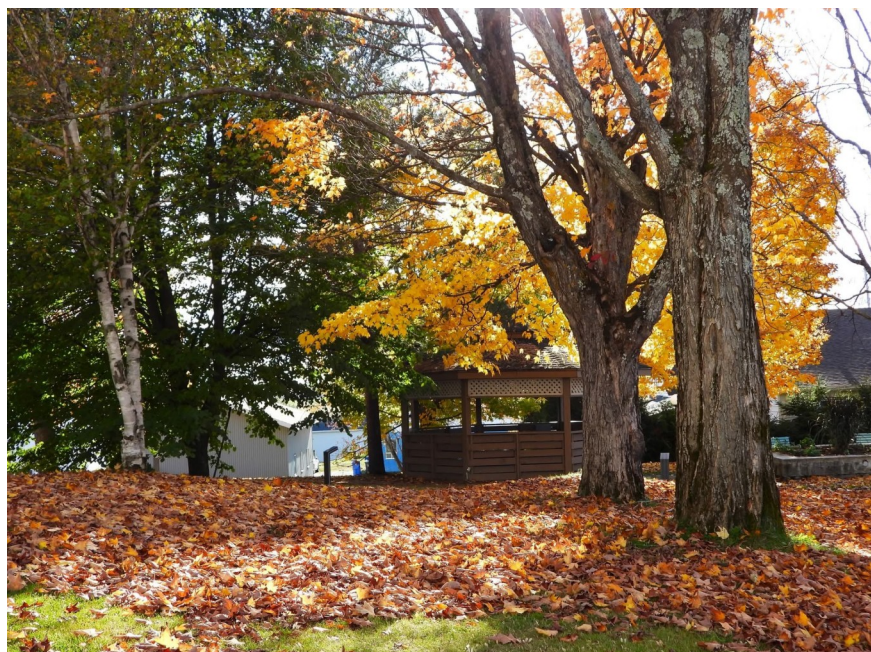
## Catégories adultes documentaires (7) et romans (13)

(D) Payez moins pour votre télé, vos films et votre musique Alain Mckenna	(R) Le manoir oublié. 3, Un nouvel espoir Anne Jacobs
(D) Transports physiques : essai Étienne Klein	(R) Les maîtres du temps Stéphanie Janicot
(D) Poumons : Du premier au dernier souffle Alain Vadeboncoeur	(R) Shell Shock : meurtres au Central Gutenberg Michaëla Watteaux
(D) 30 jours pour trier, ranger, respirer : un mini-challenge Lina Medjebeur Hanna	(R) Dans l'ombre du Mont Royal. 1, Le secret de Wilfrid Laurier – Sylvain-Claude Filion
(D) Titans. 4, Irenis Zivorad Radivojevic	(R) L'inventaire des rêves Chimamanda Ngozi Adichie
(D) Y a-t-il des leçons de l'histoire ? Edgar Morin	(R - Ado) Nos incendies Sandrine Caillis
(D) Mémoires Patrick Stewart	(R-Ado) Nos destins infinis Laura Steven
(R) Récits vraiment invraisemblables (t.2) Éric Lacroix	(R) Aporia. 2, L'espace noir entre les étoiles Bruno Massé
(R) Élise et Irène Claude Morin	(R-Ado) Le magasin qui n'ouvre que les jours de pluie You Yeong-Gwang
(R) Sans soleil. 2, Le roi des ombres Jean-Christophe Grangé	(R) La souffleuse du temps Cristina Caboni

## Le chant des feuilles d'automne...

Se déposant à mes pieds  
tel un tapis de feuillage;  
sous la rosée automnale.  
Me laissant seul convive à sa tablée;  
pour n'être que beau rêveur  
à sa belle étoile.  
Sous le craquement des feuilles,  
chantant, mes maux deviennent frileux  
à l'idée d'un sentier à suivre.  
Pour emprunter un belvédère rempli  
de rêve.

Poème de Michel Daigle  
Photo de Gisèle Thibodeau



# Affaires municipales - Séance du 7 juillet 2025 (p. 3/5)

**Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.**

## **Aide additionnelle au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2024-2028)**

La ministre des Affaires municipales a annoncé une aide additionnelle de 96 945 \$ au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2024-2028), afin de financer des travaux sur ses infrastructures à vocation municipale, culturelle, communautaire, sportive, de loisir et touristique.

## **Dépôt du rapport d'activités 2024 de l'Alliance de l'Est (projet éolien)**

## **Dépôt du rapport 2024-2025 du Centre d'aide aux entreprises (CAE)**

**Demande de contribution financière | Surveillance du midi à l'école Chanoine-Ferland (2025-2026)** - Reporté au prochain conseil.

## **Demande d'une contribution financière—Activité de financement pour la préservation de l'église de Saint-Fabien-de-Panet**

L'église de Saint-Fabien-de-Panet organise un souper méchoui suivi d'une soirée country, le 13 septembre 2025, afin d'amasser des fonds pour son entretien et sa préservation.

Une contribution financière de 400 \$ est accordée et répartie comme suit : 300 \$ budget MADA

100\$ budget du Comité des Loisirs

## **Demande d'une contribution financière—Remplacement d'une glissade à l'école Chanoine-Ferland**

La glissade située dans la cour de l'école Chanoine-Ferland est brisée et représente un risque pour la sécurité des enfants. Le coût total du remplacement s'élève à 5 381,68 \$, incluant les taxes et le transport.

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud assumera 50 % du coût et l'école couvrira une partie de 1 345,41 \$.

La cour d'école est accessible à l'ensemble de la population en dehors des heures de classe, alors la municipalité apportera une aide financière de

1 345,41\$ pour le remplacement de la glissade.

## **Demande de la Fabrique de couvrir le peintre par les assurances de la Municipalité**

La Fabrique de Saint-Fabien-de-Panet prévoit effectuer des travaux de peinture sur les fenêtres de l'église et a sollicité la collaboration de la Municipalité afin de couvrir le peintre par le biais des assurances de la Municipalité.

Après validation, la Municipalité n'est pas en droit de couvrir le personnel de la Fabrique.

## **Renouvellement de contrat de service des appels 9-1-1 et répartition incendie**

La Centrale des Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA) est un centre certifié en vertu de la Loi sur la sécurité civile et opère un centre primaire de traitement des communications 9-1-1 tel que défini à l'article 52.1 de la Loi de la sécurité civile.

CAUCA opère un centre primaire de traitement des communications 9-1-1 (ci-après « Centre 9-1-1 ») tel que défini à l'article 1 al.2 (1) de la Loi sur les centres de communications d'urgence.

CAUCA détient un certificat de conformité en vertu de la Loi sur les centres de communications d'urgence et opère un centre secondaire traitant les communications requérant l'intervention des services incendie.

La Municipalité désire octroyer les mandats de la gestion des communications 9-1-1 et de la répartition incendie à l'intérieur de son territoire ou des parties de territoires de toutes municipalités désignées par la Municipalité à CAUCA.

Il est autorisé de signer les ententes avec l'entreprise pour une durée de cinq (5) ans.

## **Demande au gouvernement du Québec pour un financement équitable des services 9-1-1 et de la répartition incendie**

Le rôle des municipalités est d'assurer les services d'un centre d'urgence 9-1-1 sur leur territoire et la répartition incendie est aussi une compétence municipale. Il faut dissocier le financement de ces deux (2) services;

### **9-1-1**

La Taxe municipale 9-1-1 est perçue sur les comptes téléphoniques et était fixée au Québec à un montant mensuel de 0,46 \$ depuis le 1er août 2016.

Le Québec vit un écart par rapport aux autres provinces. En mars 2023, le ministre de la Sécurité publique a annoncé un investissement de 45,5 millions de dollars pour l'implantation du 9-1-1 de prochaine génération et ce montant ne couvre pas les dépenses annuelles nécessaires pour maintenir cette nouvelle technologie. Une augmentation de la taxe a eu lieu au 1er janvier 2024 à 0,52 \$ et celle-ci est indexée annuellement.

Les centres d'urgence 9-1-1 ont eu, au cours des dernières années des augmentations significatives de coûts pour assurer un service de qualité. L'augmentation et l'indexation de la Taxe 9-1-1 sont essentielles au financement de ce service et celle-ci doit être réservée aux centres d'urgence qui reçoivent ces appels.

### **Incendie**

Les centres secondaires de répartition santé et policier sont financés par leurs propres ministères et aucun financement n'est accordé à la répartition incendie. La charge de travail a considérablement augmenté à la répartition incendie, service qui contribue à l'atteinte des objectifs de la Loi sur la sécurité incendie et de l'arrivée des schémas de couverture de risque. Les centres d'urgences sont contraints d'augmenter la contribution financière des municipalités pour offrir le service de répartition incendie. Certains centres d'urgence ont déjà effectué de nombreuses représentations auprès des autorités gouvernementales et instances décisionnelles afin

# Affaires municipales - Séance du 7 juillet 2025 (p. 4/5)

**Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.**

de les sensibiliser à cette réalité. Pour ces raisons, il est résolu que le rehaussement et l'indexation de la Taxe 9-1-1 soit réservé exclusivement aux centres primaires qui reçoivent les appels 9-1-1 et que le gouvernement du Québec contribue au financement des centres secondaires de répartition incendie, et ce, afin d'alléger le fardeau fiscal des municipalités associé à ce service essentiel.

## **Aide financière—PAVL Volet entretien 2025-2026—Dossier ZLX46384**

Le conseil municipal a pris connaissance de l'aide financière dans le cadre du PAVL. Cette aide financière maximale s'élève à 215 351 \$ et elle est octroyée selon les modalités d'application 2024-2026 du PAVL. La Municipalité souhaite procéder à l'entretien de ses routes locales dans le respect des critères du programme.

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet accepte l'aide financière maximale de 215 351 \$ attribuée dans le cadre du PAVL – Volet Entretien 2025-2026 pour le dossier ZLX46384. La Municipalité s'engage à respecter les exigences prévues aux modalités d'application 2024-2026 du programme, incluant la reddition de comptes, les délais d'exécution et la conformité des dépenses admissibles.

## **Achat d'un panneau électrique 10HP—Usine eau potable**

La Municipalité souhaite poursuivre l'optimisation du fonctionnement de son usine d'eau potable et l'installation d'un panneau électrique 10HP incluant un automate programmable est jugée nécessaire.

La Municipalité a obtenu un prix de la compagnie SM-Eau-Expert, pour un montant de 17 259 \$ avant taxes pour le panneau électrique requis. Il est résolu d'acheter ce panneau.

## **Concours de fleurs 2025**

Le conseil municipal souhaite encourager l'embellissement du territoire et la participation citoyenne.

L'organisation d'un concours de fleurs contribuera à valoriser les efforts des citoyens et à améliorer le cadre de vie.

La Municipalité prévoit une somme de 375 \$ pour le prix de chaque gagnant, au nombre de trois (3).

1er prix: 150 \$

2e prix: 125 \$

3e prix: 100 \$

## **Demande de permis de construction—Lot 6 622 503—CCU**

En vertu de l'article 3.9.1 du Règlement 348-2021 modifiant les règlements de zonage, de construction et de lotissement, toute construction, doit faire l'objet d'une demande de permis.

La demande de permis de construction effectuée par le demandeur, M. David Lajeunesse-Robert, consiste en la construction d'un bâtiment sur le lot 6 622 503.

Le propriétaire, M. David Lajeunesse-Robert, souhaite construire ce bâtiment dans un premier temps pour des fins personnelles, et par la suite pour une utilisation commerciale de type location à court terme (AirBnb). Aucun plan d'implantation n'a été fourni par un arpenteur géomètre, aucune étude de sol n'a été réalisée.

Il est résolu que le conseil municipal exige:

- Qu'un plan d'implantation soit fourni par un arpenteur géomètre
- Qu'une étude de sol soit réalisée
- Que le type d'usage du bâtiment soit précisé, considérant que plusieurs usages ne peuvent être définis pour un seul bâtiment.

Afin de poursuivre l'analyse du dossier dans son entièreté.

## **Départ de M. St-Pierre**

M. Réjean St-Pierre a siégé au sein du comité consultatif d'urbanisme

(CCU) de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet. Sa participation, son engagement et ses contributions ont grandement soutenu les travaux du comité et favorisé le développement harmonieux du territoire.

Le Conseil municipal tient à souligner l'importance de l'implication bénévole des citoyens dans les instances consultatives de la Municipalité.

Le Conseil municipal de Saint-Fabien-de-Panet remercie chaleureusement M. Réjean St-Pierre pour son engagement, sa disponibilité et le travail accompli dans le cadre de son mandat au sein du comité consultatif d'urbanisme.

## **Autorisation du raccordement aqueduc égout | Propriété sise au 218, rue Nadeau**

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet a adopté le Règlement numéro 380-2025 sur les permis et certificats, lequel abroge le règlement numéro 375-2025.

L'article 5.3, alinéa 8 du règlement stipule que toute demande de permis de construction doit être accompagnée, le cas échéant, d'une résolution du conseil autorisant le raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout. Le conseil municipal a pris connaissance de la demande de permis de construction pour le bâtiment sis au 218, rue Nadeau nécessitant un raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux. Les coûts relatifs au raccordement du réseau d'aqueduc et d'égouts sont estimés à 700 \$, tel que le règlement 196 le prévoit.

*Conformément aux articles 361 et 362 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la conseillère Alice Lenoir déclare qu'elle a un intérêt pécuniaire relativement à ce point de l'ordre du jour. Elle s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur ce point.*

Le raccordement est autorisé.

# PREVOSTECH

Électricité | Climatisation-Chauffage | Réfrigération

418 249-2200



RBQ : 5796-2458-01

## THERMOPOMPE

Vente, installation, réparation et entretien

Soumission gratuite

Situé à Saint-Fabien-de-Panet

[administration@prevostech.ca](mailto:administration@prevostech.ca)

[www.prevostech.ca](http://www.prevostech.ca)

Marc-André et Maxime Prévost, Propriétaires



Concessionnaire agréé de :



Chauffage et Climatisation



# Affaires municipales - Séance du 7 juillet 2025 (p. 5/5)

*Avertissement - Dans le journal, les règlements et procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.*

## Résolution—Affichage de postes pour des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet souhaite assurer le bon fonctionnement de son Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Des sièges sont actuellement vacants ou le seront prochainement au sein du comité.

Le règlement municipal prévoit que les membres du CCU doivent être nommés par résolution du conseil municipal, à la suite d'un appel de candidatures public.

Il y aura donc un affichage public afin de recruter des membres pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme (CCU). L'affichage sera diffusé par les moyens habituels de communication de la municipalité et les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature par écrit à la direction générale.

## Paiement final—Pumptrack

La compagnie Flow Parc a complété 100 % des travaux relatifs au projet de conception et construction du Pumptrack.

Un premier versement au montant de 98 179,11 \$ taxes incluses a été effectué en 2024.

Une retenue de 5 %, soit 5 167,32 \$, a été appliquée sur le montant dû en 2024 conformément aux conditions contractuelles.

Le montant final à verser pour les travaux complétés en 2025 s'élève à 146 717,64 \$ taxes incluses, ce qui

inclut le versement de la retenue de 5 167,32 \$.

Il est résolu de verser le paiement final.

## Création d'un comité d'embellissement

Le conseil municipal désire créer un comité d'embellissement qui travaillera sur l'embellissement et l'aménagement sur le territoire de Saint-Fabien-de-Panet.

Le comité doit déposer tout projet au conseil pour fin d'approbation.

Le comité est constitué comme suit:

Mme Gladys Mercier  
Mme Gisèle Thibodeau  
Mme Fadia Bayrakdar

## Libération de la retenue relative aux travaux de déneigement pour la période 2024-2025

Des travaux de déneigement ont été exécutés par la compagnie 9312-2844 Québec inc., conformément au contrat établi avec la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet pour la période hivernale 2024-2025.

Des bris évalués à 7 220,41 \$ taxes incluses sont survenus et ont été réparés à la satisfaction de la Municipalité, les frais ayant été pris en charge par l'assurance de la compagnie 9312-2844 Québec inc.

La Municipalité avait retenu cette somme jusqu'à ce que les réparations soient complétées.

Les réparations ayant été effectuées et le montant final versé, le

dossier est maintenant considéré comme fermé.

## Autorisation pour l'installation d'une ligne électrique privée—Érablière Les Frérôts inc

Demande d'Érablière les Frérôts inc. visant l'autorisation d'installer une ligne électrique privée sur l'emprise municipale, du côté ouest du 245, rang Saint-Isidore jusqu'à la limite de Saint-Magloire.

Cette ligne permettra de relier le réseau d'électricité existant pour le lot 5 068 089, dans le cadre d'un projet acéricole. Le projet implique l'installation de onze (11) poteaux sur une distance approximative de 550 mètres, le tout selon le plan fourni en annexe à la demande.

La Municipalité ne s'oppose pas à cette installation sous réserve du respect des normes applicables.

*Conformément aux articles 361 et 362 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseiller Michaël Mailhot déclare qu'il a un intérêt pécuniaire relativement à ce point de l'ordre du jour. Il s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur ce point.*

La municipalité autorise cette installation.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande si les travaux dans le rang St-Isidore seront entrepris prochainement et si le lignage sera effectué dans le rang Ste-Marie.



**JESSY BÉLANGER**  
Courtier immobilier résidentiel  
581-990-6657  
jessy@immobelanger.ca

**viacapitale** AGENCE IMMOBILIÈRE  
Bureau: 418-724-4116

L'ISLET . MONTMAGNY . BELLECHASSE



# Découverte de nos entrepreneurs : Prévostech

La maison au 395, route 283 à Saint-Fabien-de-Panet était autrefois un magasin général géré par la famille Carbonneau. Les habitants de Saint-Fabien venaient aussi au bureau de poste qui était dans la même bâtisse à cette époque. Au fil des années, le bâtiment n'a cessé de se transformer. Il a su garder sa vocation commerciale grâce à deux frères ambitieux.

Après avoir acheté la maison en 2018, Marc-André Prévost décide de fonder l'entreprise Prévostech Inc. avec son frère, Maxime Prévost.

Tous deux œuvrant dans des domaines complémentaires de la construction depuis plusieurs années, ils choisissent de créer une entreprise offrant des services en électricité, en climatisation/chauffage et en réfrigération.

Animés par un profond engagement envers leur communauté, ils décident d'installer leurs bureaux et leur entrepôt directement dans la maison de Marc-André à Saint-Fabien-de-Panet afin de pouvoir servir leur communauté.

Cela permet d'offrir un service rapide et de qualité aux gens de leur région. La compagnie dessert une grande partie de la région de Chaudière-Appalaches depuis plus de 4 ans.

L'équipe de Prévostech vous accompagne dans tous vos projets résidentiels et commerciaux.



Que ce soit pour l'installation de chauffage électrique (plinthes ou convecteurs), l'installation de bornes de recharge ou le remplacement/ajout de panneaux électriques, ils sont là pour vous.

Ils réalisent également des travaux de rénovation ainsi que des projets de construction neuve.

Ils offrent aussi l'installation de systèmes de chauffage et de climatisation, incluant des thermopompes murales et centrales. Ils offrent une gamme de produits diversifiés pour répondre aux différents besoins de leurs clients.

De plus, ils proposent des solutions de réfrigération sur mesure, comme des chambres froides. Ils installent aussi des balayuses centrales.



Marc-André Prévost, récipiendaire du Prix de la Relève, catégorie Entrepreneur



Maxime Prévost

Les frères Prévost, en mission à la patinoire de Saint-Paul-de-Montmigny

Grâce à leur expertise et leur attachement pour la région, Marc-André et Maxime Prévost ont su faire de Prévostech Inc. une entreprise dynamique et fiable, au service de leur communauté.

Leur engagement envers la qualité et la satisfaction de leurs clients fait de Prévostech un partenaire de confiance pour tous vos projets résidentiels ou commerciaux.



## AUX ENTREPRENEURS DE SAINT-FABIEN-DE-PANET



- Tu as une entreprise dynamique?
- Tu veux partager ta passion?
- Fais-toi connaître davantage!
- Écris-nous à [info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com)

Les entrepreneur-e-s occupent une **place importante** dans notre communauté, et les Panétois-e-s veulent mieux les connaître.

Si comme l'entreprise Prévostech Inc, vous souhaitez vous présenter, profitez du numéro de novembre ou de décembre pour le faire, en nous envoyant quelques photos, une description de vos activités, l'historique et les projets de votre entreprise.

Ne laissez pas passer votre chance et contactez-nous à [info@journal-le-reveil.com](mailto:info@journal-le-reveil.com) pour organiser votre page publi-rédactionnelle gratuite!

## LEVONS NOS CANNES

LE 19 OCTOBRE,  
CÉLÉBRONS L'ÉRABLE



JOURNÉE NATIONALE  
DE L'ÉRABLE

### JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉRABLE

Dimanche 19 octobre 10h-15h

Plusieurs activités gratuites !

- Dégustations de produits d'érable
- Jeux gonflables
- Rallye-devinettes
- Tire sur la neige
- Visite guidées
- Tirage de prix de présence
- Repas de cabane à sucre, breuvages et cafés (\$)
- Rabais exclusifs en boutique pour la journée
- Promenade libre en sentier d'érablière (1km)

Bienvenue à tous!

51, 6e rang ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard

418-223-3832

[facebook.com/LeBistreauderable](https://facebook.com/LeBistreauderable)

[bistreauderable.com](http://bistreauderable.com)



Le Bistreau d'érable



## ARTISAN REMBOURREUR



SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Mario Fournier

514-947-6102



## ÉRABLIÈRE LES FRÉRÔTS



À vendre bois chauffage 100\$ la corde, fendu et livré  
(paroisses avoisinantes) (érable, merisier et hêtre).

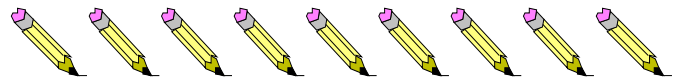
Le prix sera majoré de 5\$/corde pour toutes les commandes  
passées après le 1 juillet.

Étienne Chabot : 581 999-4969

Marie Brousseau : 418 241-3991

Quantité limitée

# Informations pour les voyages



Nous revoilà! Le voyage au lac William prévu pour les 26,27 et 28 octobre sera réel dans très peu de temps et j'ai quelques détails pour tous ces heureux inscrits. Nous sommes 55 personnes enthousiastes à l'idée de s'évader un court moment du quotidien. Voici quelques consignes 🤗

Heure de départ de Montmagny: 13.30

Endroit de rassemblement: Arena

Court arrêt à St-Nicolas (sortie 312) pour prendre 6 personnes

Heure d'arrivée au Manoir:15.45-16.00 heures

On sera accueillis et on nous remettra les clés des chambres. On s'occupera des bagages.

N.B. Prévoir un vêtement rouge ou un accessoire pour le lendemain avant-midi, soit le 27.

Le reste vous appartient de faire en sorte que vous reveniez satisfaits!

Je serai là pour vous accueillir!

**Claudette Lapointe au #418-249-2211**




## **Changer de milieu de vie : une étape importante à bien préparer**

Avec le temps, certaines personnes âgées ressentent le besoin de changer de milieu de vie. Cela peut être lié à une perte d'autonomie, à des problèmes de santé, à l'isolement ou simplement au désir d'un environnement plus sécuritaire et adapté. Ce changement, bien que parfois nécessaire, peut susciter des émotions fortes : inquiétude, tristesse, mais aussi soulagement et espoir.

Heureusement, il existe plusieurs programmes et organismes qui soutiennent le maintien à domicile. Selon les besoins, on peut bénéficier de services comme l'aide au ménage, la préparation des repas, l'assistance au bain, aux soins personnels ou encore des visites de soutien. Ces ressources permettent souvent de rester chez soi plus longtemps, dans un cadre familial et rassurant.

Et lorsque le changement de milieu devient nécessaire, il est essentiel de bien s'y préparer. Visiter les lieux, poser des questions, discuter avec ses proches et les professionnels aide à faire un choix éclairé. Il est aussi important de reconnaître et accueillir les émotions liées à cette transition.

 Les *Veilleurs* de l'*ITMAV* sont là pour vous accompagner à chaque étape : que ce soit pour adapter votre domicile ou envisager un nouveau lieu de vie, ils vous offrent écoute, conseils et soutien. Parce que bien entouré, chaque nouveau départ peut devenir une belle continuité.



## **Les Veilleurs** Travailleurs de milieu au service des aînés

**1**

### **ACCOMPAGNEMENT ET RÉFÉRENCIEMENT:**

Pour vous accompagner et vous aider à comprendre les services disponibles.

**2**

### **LIEN AVEC LES SERVICES ET RESSOURCES:**

Pour vous guider vers les organismes communautaires, les services sociaux ou des activités; comme l'aide à domicile, les soins de santé ou les loisirs.

**3**

### **SOUTIEN ET BIEN-ÊTRE:**

Pour vous écouter, vous soutenir et vous aider à améliorer votre bien-être, en favorisant autonomie et participation dans la communauté.

**Ce service est gratuit, confidentiel et sécuritaire**

**MRC DE L'ISLET**  
Marie-Claude Maheu

@ mc.maheu@cabml.ca

📞 418-248-7242 #115

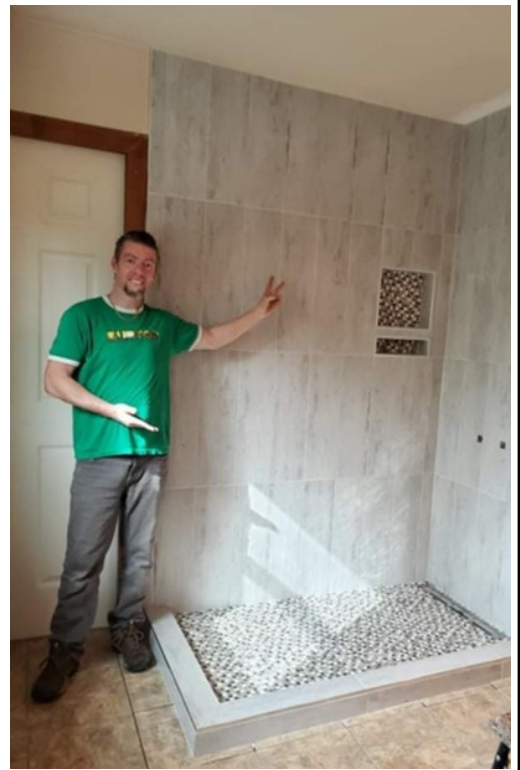
**MRC DE MONTMAGNY**  
Steeve Gobeil

@ s.gobeil@cabml.ca

📞 418-248-7242 #106



 25 Bd Taché O #101,  
Montmagny, QC G5V 2Z9



### **Services offerts par Dave et Julie :**

- Carreleur professionnel et petites rénovations (RBQ 5721-6400-01)
- Lave-auto
- Jardinage (pelouse, entretien, mauvaises herbes)
- Coupe de bois
- Déneigement sur demande
- Gardiennage d'animaux
- Ménage
- Petites livraisons
- Entraînement de boxe

**Pour nous contacter :**  
**Dave et Julie à Saint-Fabien-de-Panet**  
**581—995—5707**





# Votre ferme maraîchère locale

Légumes, fines herbes, fruits, fleurs, oeufs, produit de notre terroir et sirop d'érable cultivés sans produits chimiques.

60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. Tel: 418-408-0084  
 Courriel: [fermeflancsud@cisk.ca](mailto:fermeflancsud@cisk.ca) , Facebook: [LaFermeFlancSud](https://www.facebook.com/LaFermeFlancSud)



## Kiosque libre-service ouvert pour la saison 2025::

- \* Avril: Sirop d'érable pur récolté et bouilli sur place.
- \* Mai: À la serre, plants de légumes, fleurs et fruitiers pour vos jardins.
- \* Juin à novembre: 60 variétés de fruits et de légumes de saison. Fleurs et bouquets sur demande.
- \* Avril à novembre: Les produits transformés issus de notre terroir et des oeufs frais.

Disponibles au Dépanneur du Pied de la côte, 151, rue Principale E St-Fabien-de-Panet:

- \* Croissants, muffins, biscuits et beignets frais du jour, du lundi au samedi.



**Amir H. Maani**

Doctorat en pharmacie, Ph.D.

### PHARMACIEN

192, Route 283,  
 Saint-Fabien-de-Panet, QC G0R 2J0

T 418 249-2391

F 418 249-2390

[proxim.stfabien@gmail.com](mailto:proxim.stfabien@gmail.com)

affilié à **Proxim**

### SERVICES OFFERTS

- Prescription de médicaments pour certains problèmes de santé
- Consultation personnalisée et suivi de maladies chroniques (diabète, hypertension, etc.)
- Prescription d'analyses de laboratoire
- Consultation pour la révision de la médication
- Livraison gratuite

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

Des conditions, restrictions et frais peuvent s'appliquer.



**ZenOasis**

Carole Therrien  
 581-397-4633

Praticienne en Massage Polarité  
 Je vous accompagne pour libérer vos blocages, réduire le stress, soulager les douleurs et retrouver un équilibre intérieur.

4, Rang St-Isidore St-Fabien-de-Panet, GOR 2J0

Jonathan Nolet, propriétaire  
 418 291-4502



Heures d'ouverture 9h à 18h  
 du lundi au vendredi

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE**

**INSPECTION ET ENTRETIEN**

**VENTE ET INSTALLATION DE PNEUS**



Gladys Mercier  
Saint-Fabien-de-Panet

### Portes ouvertes à la caserne de Yvon Larosé

En tant que mairesse, maman et grand-maman, je veux sensibiliser nos jeunes à leur milieu et à ce que font nos pompiers. Nous savons qu'en région, nous sommes souvent dépendants du financement. Et pour susciter une relève (pompiers volontaires), un intérêt quelconque chez nos jeunes, j'ai choisi ce livre, car faire apprendre aux enfants passe parfois par l'humour, le côté ludique (jeux de mots du livre). Aussi, par le biais de ce livre, leur faire visiter la caserne est toujours très attrayant pour eux. Je désire que nos jeunes restent dans leur village natal, ils y ont leur place. C'est l'avenir de notre communauté!



# REMORQUAGE GILLES & MARC NICOLAS Tél.: 249-8911



Service de  
**REMORQUAGE**  
24hres

Vente de pneus usagés  
Vente de pièces usagées  
et neuves sur commande

Un conteneur à votre disposition

**25 Principale Ouest**

pour vos vieux appareils électroménagers  
(aucun achat).

**ACHAT FERRAILLE**  
Carcasse d'auto - Batterie - etc...

*Recyclage  
Remorquage*

9276-4992 QUÉBEC INC.  
Licence #78448

25, Principale Ouest  
Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0  
Gilles Nicolas: 418 249-8911  
Marc Nicolas: 418 291-2615



# Réflexion...

**Chaque maison est construite par quelqu'un, mais celui qui a construit toutes choses, c'est Dieu.** (Hébreux : 3,4)

Quand l'on voit une maison, nous savons que cela a nécessité un constructeur. Alors à plus forte raison l'ensemble de l'univers et tout ce qu'il contient, qui est bien plus vaste et complexe, doit être l'œuvre d'un Créateur divin. C'est Jésus, qui est l'architecte suprême de la création

Beaucoup ne croient pas en Dieu parce qu'ils ne le voient pas. Ils croient pourtant à l'existence de l'électricité, du vent, des ondes, des rayons du soleil et de l'amour !...

S'il est exact que l'homme ne peut pas voir Dieu, la simple observation de la nature suffit à en déduire l'existence. Nul besoin d'être un scientifique pour s'extasier devant le prodige de la conception qui conduit à la naissance d'un bébé. Ni d'être naturaliste pour s'étonner de la marche d'un insecte sur l'herbe du jardin, de l'éclosion d'une fleur, de la beauté de la queue du paon, de la délicatesse d'un flocon de neige. Ni d'être astronome pour être confondu par la prodigieuse beauté d'un ciel étoilé.

Pas besoin d'être médecin pour contempler le miracle d'une blessure guérie. Ni d'être philosophe pour s'attarder sur le mystère de l'amour. Non, il n'est pas besoin d'être un grand spécialiste pour se rendre à l'évidence des prodiges qui font notre quotidien. Il suffit d'être un humain ! Il est évident qu'à force de ne se soucier que de lui-même, l'homme manque les occasions de prendre conscience de l'existence de Dieu. Ainsi, guidé par la raison seule, l'homme est livré à ses insuffisances, à ses propres principes, à ses ambitions, à ses raisonnements !

Voulons-nous voir Dieu ? Arrêtons-nous maintenant à la croix de Jésus Christ. Oublions nos idées préconçues, nos certitudes. Sentons notre misère, notre fragilité ou notre orgueil. Repentons-nous de l'avoir ignoré. Demandons-lui de se révéler à nous. Et nous verrons Dieu ; plus encore, nous le connaissons !



## **Église Chrétienne Évangélique**

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

**Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.**

# Affaires municipales - Séances du 4 et du 6 août 2025 (p. 1/3)

*Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.*

## Séance ordinaire du 4 août 2025

### Avis de motion

- **Projet de règlement 383-2025 constituant un fonds de roulement de 200 000\$**
- **Projet de règlement 223-2025 modifiant le règlement de lotissement numéro 223**
- **Règlement 381-2025 constituant une réserve financière pour le service d'aqueduc**
- **Projet de règlement 382-2025 constituant une réserve pour le service d'égouts**
- **Projet de règlement 384-2025 décrétant une dépense et un emprunt de 500 000\$ pour payer des dépenses en immobilisations routières (travaux de voirie)**
- **Projet de règlement 385-2025 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau abrogeant le règlement 303-2009**
- **Projet de règlement 351-2021-A modifiant le règlement 351-2021 décrétant des travaux de réfection du rang St-Jean-Baptiste comportant une dépense et un emprunt de 2 476 261\$, remboursable sur 10 ans**

*Ces projets de règlement seront présentés pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil municipal.*

### Renouvellement de la banque d'heures—Stat Gestion municipale

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet bénéficie de l'accompagnement de la firme STAT Gestion municipale pour différents dossiers administratifs et financiers. La banque d'heures actuellement en vigueur est arrivée à échéance.

La Municipalité désire poursuivre les travaux entrepris avec la firme STAT Gestion municipale qui a déposé une offre de services pour le renouvellement de la banque d'heures, soit 50 heures pour un montant total de 4 250 \$ avant taxes.

### Création d'un Fonds pour parcs, terrains de jeux et espaces naturels

L'article 117.15 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité locale de créer, par résolution, un fonds réservé à l'acquisition, au développement ou à l'aménagement de terrains à des fins de parc, de terrain de jeux ou d'espace naturel.

La Municipalité perçoit ou peut percevoir des contributions en argent en vertu de l'article 117.1 de ladite loi, lors d'un lotissement, en remplacement de la cession de terrain à des fins de parc.

La Municipalité souhaite se doter d'un mécanisme clair et dédié à la gestion de ces sommes.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet crée un fonds réservé intitulé : « Fonds pour parcs, terrains de jeux et espaces naturels » et que ce fonds soit alimenté par les contributions monétaires perçues en vertu de l'article 117.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Que les sommes inscrites à ce fonds soient utilisées exclusivement pour l'acquisition, le développement ou l'aménagement de terrains destinés à des fins de parc, de terrain de jeux ou d'espace naturel.

### Renouvellement du contrat d'assurance de dommages—MMQP-03-018015.20

La Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet doit détenir une couverture d'assurance adéquate pour protéger ses biens, ses activités et sa responsabilité civile, en fonction de ses besoins.

La Municipalité a reçu le renouvellement de sa police d'assurance émise par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec, sous le numéro MMQP-03-018015.20, incluant notamment l'assurance des biens, la perte de revenus, la responsabilité civile, les erreurs et omissions, le

crime, l'assurance automobile ainsi que le bris des machines et l'assurance contre les cyberattaques, et ce, pour la période débutant le 15 mai 2025. La facture numéro 18798 émise par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec totalise 25 462 \$ avant taxes.

Le renouvellement de la police est autorisé.

### Compensation pour surcharge de travail—Direction générale

L'absence de l'adjointe de direction pour une certaine période occasionne une augmentation significative de la charge de travail de la directrice générale et greffière-trésorière.

Dans ce contexte, la directrice générale et greffière-trésorière est appelée à effectuer un nombre plus élevé d'heures afin d'assurer la continuité des opérations et le bon fonctionnement de l'administration municipale. La directrice générale demande d'être rémunérée pour les heures supplémentaires effectuées en lien avec cette situation exceptionnelle. Cette demande est autorisée jusqu'au retour en poste de l'adjointe ou jusqu'à nouvelle décision du conseil.

### Information

#### Pluies diluviennes

La mairesse informe, qu'à la suite des pluies diluviennes du mois de juillet dernier, il y a eu des dégâts d'affaissements de chaussées, de pontons endommagés, et que des travaux pour contrer des débordements de fossés ont eu lieu. Les travaux de réparation dans les chemins et les rangs suivent leurs cours et les chemins sont stables.

### Demande d'une contribution financière—Bercethon

Le conseil de la Fabrique de Saint-Fabien-de-Panet a organisé un bercethon le 7 juin dernier, afin d'accumuler des fonds pour réparer des fe-

# Affaires municipales - Séances du 4 et du 6 août 2025 (p. 2/3)

**Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.**

nêtres du bâtiment de l'église.  
Un montant de 50\$ est accordé provenant du budget MADA.

## **Dépôt—Action du Groupe Forestier contre la tordeuse des bourgeons d'épinettes**

Dépôt de la correspondance expliquant que le Groupement forestier Montmagny—L'Islet propose de traiter les lots privés et publics à l'aide d'un produit approuvé par le ministère de l'Environnement, dans le but de lutter contre un insecte ravageur des bois mous, particulièrement l'épinette. Une épidémie similaire survenue il y a quelques années avait entraîné la destruction complète de plusieurs plantations.

## **Dépôt du rapport de la Bibliothèque pour l'année 2024.**

## **Aide financière—PAVL Volet Projets particuliers d'amélioration—par circonscription électorale (PPA-CE) - Dossier YNG46867**

Le conseil municipal a pris connaissance de l'aide financière maximale de 15 000\$ dans le cadre du PAVL – Volet Entretien 2025-2026, pour le dossier YNG46867 (voirie locale). Cette aide financière est octroyée selon les modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale 2024-2026.

## **Demande de permis de lotissement**

Demande de permis de lotissement effectuée par Mme Marie-Josée Montminy, qui consiste à autoriser une opération cadastrale visant à subdiviser le lot numéro 6 665 006 en trois (3) nouveaux lots (6 695 270 à 6 695 272) et à la création d'une rue privée.

Le plan cadastral parcellaire émis par l'arpenteur-géomètre, M. Simon-Pierre Fortier Beaulieu, relativement au lot 6 665 006 est conforme à l'article 19 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1).

L'opération cadastrale ne contre-

vient pas au Règlement 348- 2021 modifiant les règlements de zonage, de construction et de lotissement.

La demande de permis de lotissement et la création d'une rue privée ne causent aucun préjudice. Le propriétaire souhaite subdiviser pour vendre et rentabiliser son terrain. La présentation du dossier a été analysée par le comité consultatif d'urbanisme et est autorisée par le conseil municipal.

## **Demande de permis de construction Lot 6 622 503 (suite)**

À la suite des recommandations émises concernant certains aspects de la demande de permis de construction déposée par M. David Lajeunesse-Robert, visant la construction d'un bâtiment sur le lot 6 622 503, celle-ci a été révisée à la lumière de nouveaux éléments tangibles transmis par le demandeur. Le demandeur a déposé un plan d'implantation conforme aux exigences réglementaires.

Le bâtiment principal sera destiné à des usages multiples, soit personnel et de type Airbnb, et ce, sans contravention aux règlements municipaux en vigueur, la grille de zonage permettant un usage mixte pour ce secteur.

Le demandeur a fourni une lettre signée par un ingénieur de la firme Aqua Ingenium relativement à l'application du Règlement Q-2, r.22 concernant l'implantation d'une toilette munie d'un système de traitement par compostage indiquant la conformité d'un tel système. La Loi provinciale n'exige pas d'étude de sol.

Le système est muni de sacs à compost (autorisé par la MRC de Montmagny) et conçu pour un nombre limité d'utilisations. À cet effet, le propriétaire, M. David Lajeunesse-Robert, s'engage à se conformer au respect des normes environnementales lors de séjours des futurs loca-

taires en leur fournissant un guide des bonnes pratiques reflétant les indications de l'ingénieur mentionné au 5e alinéa de la présente résolution.

Des inspections aléatoires seront effectuées afin de s'assurer du bon entretien et du respect des lieux. La présentation du dossier a été analysée par le comité consultatif d'urbanisme.

La demande de permis de construction est autorisée sous réserve du respect de l'ensemble des conditions énumérées précédemment.

## **Demande de permis pour la création d'une rue privée (Dossier 2035-601)**

*Conformément aux articles 361 et 362 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la mairesse Gladys Mercier déclare qu'elle a un intérêt pécuniaire relativement à ce point de l'ordre du jour. Elle s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur ce point.*

La demanderesse, madame Gladys Mercier, a déposé une demande visant à autoriser la création d'une rue sur un chemin privé situé sur le territoire de la Municipalité. La zone de construction projetée pour la rue privée ne se situe pas en zone inondable.

La demande de construction respecte les normes applicables, notamment les largeurs minimales prévues au règlement de lotissement. Ladite demande ne contrevient à aucun des règlements actuellement en vigueur et il y a eu présentation du dossier au comité consultatif d'urbanisme. La demande est autorisée.

## **Autorisation d'accès gratuit à la salle communautaire—Événement « Échange tes fringues »**

L'événement aura lieu le 20 septembre 2025 et se déroulera toute la journée. Le comité des loisirs s'est engagé à assumer les frais de ménage associés à l'utilisation de la salle.

# Chantal Vachon

Coiffure

186 rue Boutin, St-Fabien-de-Panet

Tél.: 249-2145

SCENTSY

Accueillir le  
Soleil



Technicienne

en pose

d'ongles

(gel,

gel et poudre,

prothèse)

ainsi que pédicure

Chantal



ISOLATION

JACQUES & FRÈRES inc.

URÉTHANE GICLÉ ET CELLULOSE SOUFFLÉE

Résidentiel • Commercial • Industriel • Agricole

ASPIRATION BRIN DE SCIE  
ET COPEAUX DE BOIS

ISOLATION FIBRE DE CELLULOSE

URETHANE GICLÉ

T. 418 228-1537 • C. 418 225-7003

[isolationjacques.com](http://isolationjacques.com)

FAITES CONFIANCE À UN SPÉCIALISTE  
DE L'ISOLATION THERMIQUE ET  
ACOUSTIQUE

Normand Lessard, président  
[normandlessard@globetrotter.net](mailto:normandlessard@globetrotter.net)  
2875, 28<sup>e</sup> Avenue, Saint-Prospér G0M 1Y0

DÉPANNEUR  
★ GEM  
ESSENCE  
DÉPANNEUR DU PIED DE LA CÔTE S.E.N.C.  
649 T. 249-4191 Fax: 249-4191



GAZ - DIESEL - LOTERIE - CADEAUX

LOCATION FILMS— PHOTOCOPIES TÉLÉCOPIEUR (FAX)

PERMIS ET ARTICLES DE CHASSE ET PÊCHE

AGENCE DE VENTE AU DÉTAIL

DE BOISSONS ALCOOLISÉES

## HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi: 7h30 à 20h

Vendredi et samedi: 7h30 à 21h

Dimanche: 8h à 20h

*Au plaisir de vous accueillir,*

*Denise Allaire, propriétaire*

# Affaires municipales - Séances du 4 et du 6 août 2025 (p. 3/3)

**Avertissement - Dans le journal, les procès-verbaux sont raccourcis, tout en restant fidèles aux originaux, disponibles à la municipalité.**

## Autorisation d'accès gratuit à la salle communautaire—Événement « Marché des artisans »

Des bénévoles souhaitent organiser un Marché des artisans le 8 novembre 2025 afin de mettre en valeur le talent local et favoriser l'achat auprès des créateurs de la région. La salle leur est accordée gratuitement.

### Période de questions

Des citoyens se sont informés pour savoir quels produits seront utilisés par le groupe forestier, si des arbres fruitiers allaient être plantés.

## Séance extraordinaire du 6 août 2025

### Adoption du Règlement 351-2021-A modifiant le règlement 351-2021

Le Règlement no 351-2021 décrétant des travaux de réfection du rang St-Jean-Baptiste comportant une dépense et un emprunt de 2 476 261 \$, remboursable sur 10 ans adopté par le conseil à sa séance ordinaire du 7 juillet 2021 et entré en vigueur le 21 juillet 2021.

En vertu de l'article 4 dudit règlement, le conseil doit affecter annuellement une portion des revenus généraux de la Municipalité au paie-

ment des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt.

Il convient de modifier cette disposition afin de décréter une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur foncière des immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, et ce, pour favoriser la transparence auprès des contribuables.

Cette modification est de nature administrative, n'a aucun effet sur le montant total de l'emprunt ni sur ses échéances annuelles et ne nécessite que l'approbation de la ministre conformément à l'article 1077 du Code municipal du Québec (C.M.).

Le Règlement no 351-2021-A modifiant le Règlement no 351-2021 est adopté et il y a affichage d'un avis public aux personnes désirant s'opposer à son approbation durant une période de 30 jours (calendrier).

### - Adoption du Règlement 385-2025 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau abrogeant le règlement 303-2009

L'article 19 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C 47.1)

permet à toute municipalité locale d'adopter des règlements en matière d'environnement.

Le conseil juge opportun d'imposer la mise en place de protections contre les dégâts d'eau à l'égard de toute construction située sur son territoire. Suivant l'article 21 de la Loi sur les compétences municipales, la municipalité n'est pas responsable des dommages causés à un immeuble ou à son contenu si le propriétaire néglige ou omet d'installer un appareil destiné à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau ou d'égout, conformément à un règlement adopté en vertu de l'article 19 de ladite loi.

La mairesse mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir l'obligation, pour les propriétaires de constructions desservies par un réseau d'égout sanitaire, pluvial ou unitaire (le cas échéant) situé sur le territoire de la municipalité, d'installer des protections contre les dégâts d'eau, notamment des clapets antiretour, pour éviter tout refoulement, selon les conditions prévues au présent règlement.

Le règlement est adopté.



## Gestion des déchets - quelques rappels

Saint-Fabien-de-Panet							Saint-Fabien-de-Panet							Saint-Fabien-de-Panet								
Octobre 2025							Novembre 2025							Décembre 2025								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
				1	2	3 4							1			1	2	3	4	5 6		
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13		
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20		
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27		
26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31						
							30															

	Collecte de déchets		Collecte de monstres 2 octobre + collecte de déchets
	Collecte de récupération		Collecte de matières organiques

Le service de conteneur Déchets - Matériaux secs - Fer -Métal  
SE TERMINE LE SAMEDI 4 octobre 2025, 9 à 12h, au 25 rue Principale Ouest

# Inauguration du Pumptrack le 23 septembre 2025



**ÇA BOUGE DANS LE SUD!**  
INAUGURATION OFFICIELLE



23 septembre 2025 | 14 h 00



## Journée de la culture le 28 septembre 2025

Murale textile finalisée avec la participation des citoyens de Saint-Fabien-de-Panet. Info page 35.



# TISSONS LES COULEURS DE NOTRE HISTOIRE



Cordes utilisés pour l'installation

## Murale textile - Programme "Fous du français"

Présenté à : MRC de Montmagny et la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

Dans le cadre du programme "Fous du français", j'ai le plaisir de vous présenter mon concept porteur de sens, à la croisée de l'art visuel, de la mémoire collective et de la participation citoyenne.

Je propose donc de transformer une structure métallique existante - en un métier à tisser géant. Grâce à l'entrelacement de cordes colorées, une murale textile monumentale prendra forme, évoquant symboliquement les liens tissés entre les générations, les cultures, et les histoires de la communauté.

Cette œuvre s'intitule : « **Tissons les couleurs de notre histoire** », une citation choisie par un comité citoyen, et qui servira de fil conducteur au projet. Elle incarne l'esprit même de cette initiative : relier le passé au présent, à travers un geste artistique accessible, vivant et rassembleur.

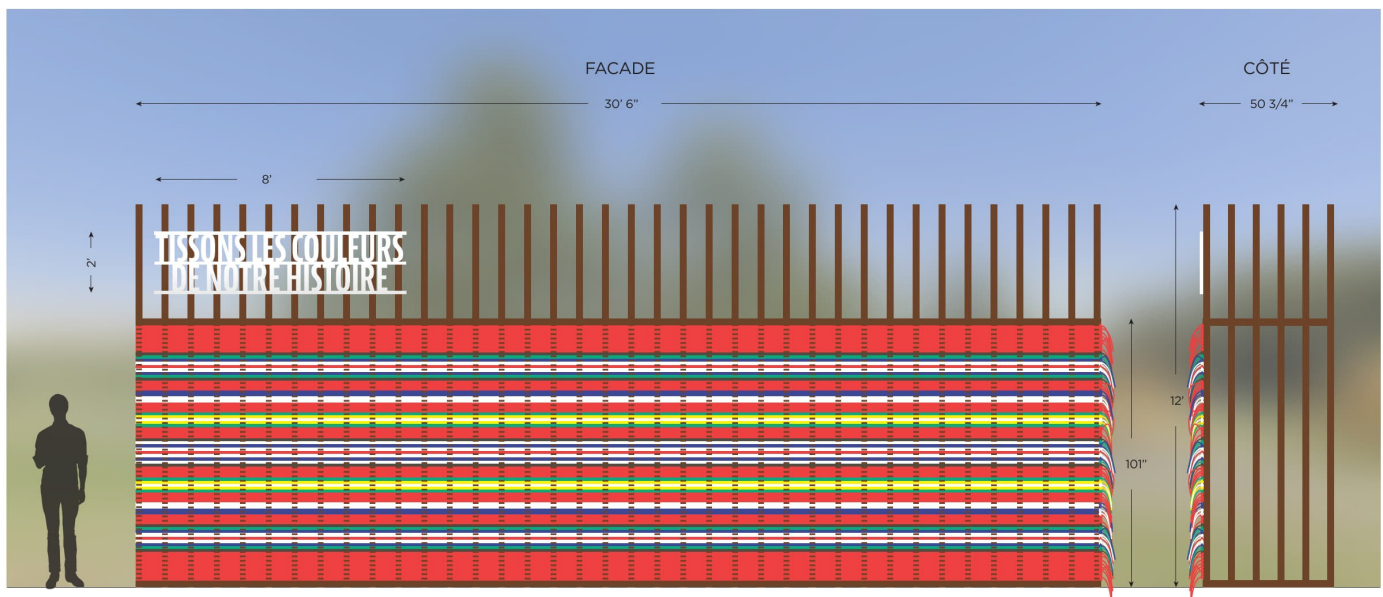
L'œuvre sera amorcée par mes soins, et pourrait être finalisée avec la participation du public lors des Journées de la culture. En invitant les citoyennes et citoyens de tous âges à venir compléter le tissage, le projet devient un lieu d'échange intergénérationnel, une création collective où chacun peut « nouer son fil » à celui des autres.

Par cette transformation poétique et collaborative d'un espace existant, Saint-Fabien-de-Panet illustre magnifiquement comment la langue, la culture et la mémoire peuvent se tisser ensemble pour célébrer une identité forte, colorée et inclusive.

### À noter :

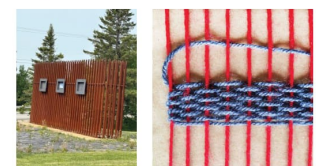
Une visite technique et une prise de mesures sur place permettront de confirmer les modalités précises d'installation. Ce repérage servira notamment à évaluer la faisabilité budgétaire d'une installation recto-verso de la structure, selon les ancrages possibles et la quantité de matériaux requis. Si cela s'avère réalisable, l'œuvre pourrait alors déployer sa richesse visuelle des deux côtés de la structure, amplifiant sa portée symbolique et sa visibilité dans l'espace public.

Murale\_Fous du français\_MRC de Montmagny et Saint-Fabien-de-Panet - Parc de la reconnaissance



L'œuvre s'ancre sur une structure métallique existante formée de barres d'acier verticales installées en parallèle, comme les fils de chaîne d'un métier à tisser. Cette trame linéaire devient le support d'un vaste tissage de cordes de polypropylène multicolores, qui s'entrelacent horizontalement à travers les interstices métalliques. Le tissage, vibrant et dense, évoque une étoffe colorée à grande échelle, habillant environ les deux tiers inférieurs de la structure. Les cordes utilisées - résistantes et souples - sont en polypropylène, un matériau synthétique léger, durable, résistant aux intempéries et à la décoloration, parfaitement adapté à un usage extérieur à long terme (voir photos à la page précédente). Environ 200 superpositions de cordes 3/8" seront nécessaires pour tisser la structure.

Au sommet du tissage, une phrase emblématique se détache en relief : « Tissons les couleurs de notre histoire » Elle est découpée au laser dans une plaque d'aluminium naturel d'environ 1/8" d'épaisseur, offrant une finition nette, contemporaine et légèrement réfléchissante qui capte la lumière du jour, et qui contraste avec la structure d'acier rouillé.



Murale\_Fous du français\_MRC de Montmagny et Saint-Fabien-de-Panet - Parc de la reconnaissance



## Élection municipale

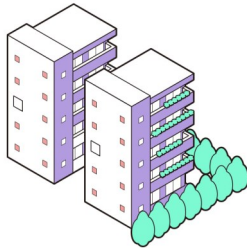
### Tout ce que vous devez savoir pour voter



élections Québec

### Il y a une élection dans votre municipalité !

Vous voterez pour l'une des personnes qui se présentent à chaque poste en élection au conseil municipal.



3

### Comment voter ?

Voici les six étapes à suivre.



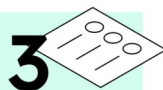
1

**Présentez-vous** à la table qui vous sera indiquée



2

**Dites** votre nom et votre adresse et **présentez** une pièce d'identité



3

**Recevez** votre bulletin ou vos bulletins de vote

5

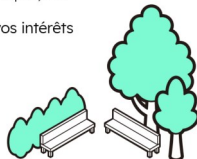
### Pourquoi voter ?

Ce petit geste a une grande importance !

- Vous exprimez votre opinion sur les enjeux qui vous tiennent à cœur et sur les décisions qui ont une influence sur votre vie.

Les municipalités gèrent plusieurs lieux : parcs, patinoires extérieures, aréna, piscines publiques, abribus, centres communautaires, centres de loisirs, bibliothèques, etc.

- Vous choisissez la personne qui défendra vos intérêts et qui parlera de vos préoccupations.
- Vous gardez la démocratie vivante.

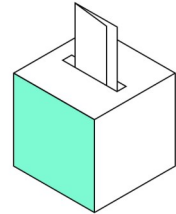


7

Ce document est écrit en texte simplifié.

Il vous explique comment voter.

**Si vous avez des questions sur l'élection**, communiquez avec votre présidente ou président d'élection. Cette personne organise l'élection dans votre municipalité.



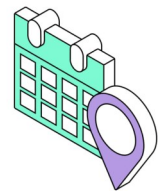
2

### Où et quand voter ?

Vous pouvez voter par anticipation ou le jour du vote.

L'**avis public de scrutin** de votre municipalité indique les jours, les heures et les lieux où vous pouvez voter.

Communiquez avec votre présidente ou président d'élection pour en savoir plus.



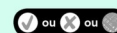
Vous pourriez également voter par la poste. Communiquez avec votre présidente ou président d'élection pour connaître les conditions.

4



4

**Faites une marque** dans un cercle sur chaque bulletin



5

**Détachez** le talon de chaque bulletin en suivant le pointillé



6

**Déposez** votre bulletin ou vos bulletins de vote dans l'urne

6

### Pour voter, vous devez :

- Être inscrite ou inscrit sur la liste électorale
- Avoir 18 ans ou plus le jour de l'élection
- Avoir la citoyenneté canadienne
- Habiter dans la municipalité
- Demeurer au Québec depuis au moins six mois
- Ne pas avoir perdu vos droits électoraux

Si vous n'habitez pas dans la municipalité, mais que vous êtes propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble ou que vous occupez un établissement d'entreprise, vous avez peut-être le droit de voter. Communiquez avec votre présidente ou président d'élection pour le vérifier.

8

## Vérifiez si vous êtes inscrit sur la liste électorale

- Regardez l'avis que vous avez reçu par la poste (ou que vous recevrez bientôt).

### L'avis contient

le nom des personnes inscrites sur la liste électorale qui résident à cette adresse.



9

## Accessibilité des lieux de vote

**Avant le jour de l'élection**, tous les lieux de vote sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



**Le jour de l'élection**, la majorité des endroits où vous pouvez voter sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



**Avant de vous déplacer**, communiquez avec votre présidente ou président d'élection pour vérifier si votre lieu de vote est accessible. S'il ne l'est pas, demandez-lui où vous pouvez voter.

11

## Pièces d'identité acceptées



- Permis de conduire du Québec



- Carte d'assurance maladie du Québec



- Passeport canadien



- Certificat de statut d'Indien



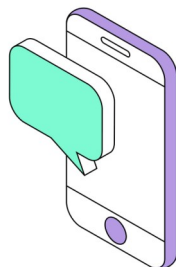
- Carte d'identité des Forces canadiennes

13

## Vous vous posez des questions sur les contributions politiques ?

Visitez le site Web d'Élections Québec au [www.electionsquebec.qc.ca](http://www.electionsquebec.qc.ca).

Vous pouvez aussi appeler Élections Québec au **1 888 ELECTION (1 888 353-2846)**.



DOI-E-0079-VF (04-07)

15

- Si votre nom n'y est pas inscrit ou s'il est mal écrit, rendez-vous à l'endroit indiqué sur votre avis.



**Dans ce cas, apportez deux pièces d'identité.** Elles doivent permettre de vérifier votre **nom**, votre **date de naissance** et votre **adresse**.

- Si vous n'avez pas reçu votre avis, communiquez avec votre présidente ou président d'élection.

10

Une trousse d'accessibilité sera disponible dans plusieurs lieux de vote. Elle contient des outils qui peuvent vous aider à voter.

Demandez-la en cas de besoin !

### Contenu de la trousse d'accessibilité



Aide pour marquer votre bulletin de vote



Loupe lumineuse



Gabarit avec repères



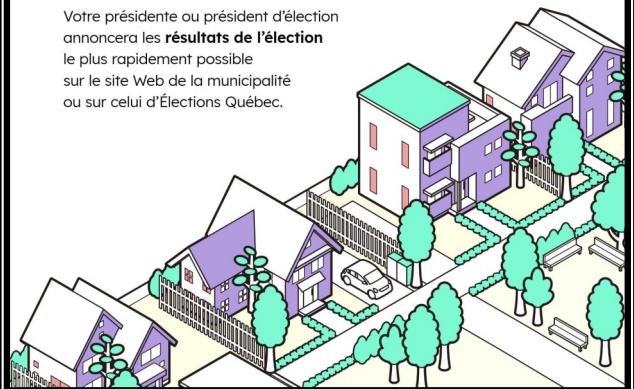
Tablette avec pince



Affiche des personnes candidates en gros caractères

12

Votre présidente ou président d'élection annoncera les **résultats de l'élection** le plus rapidement possible sur le site Web de la municipalité ou sur celui d'Élections Québec.



14

**Déclaration de candidature**  
Du 19 septembre au 3 octobre 2025

**Vote par anticipation**  
Dimanche 26 octobre 2025 de 12h à 20h

**Vote le jour du scrutin**  
Dimanche 2 novembre 2025 de 10h à 20h

**Information : Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet - 195 rue Bilodeau - 418-249-4471**

# Line Lemelin COIFFURE *Elle & Lui*

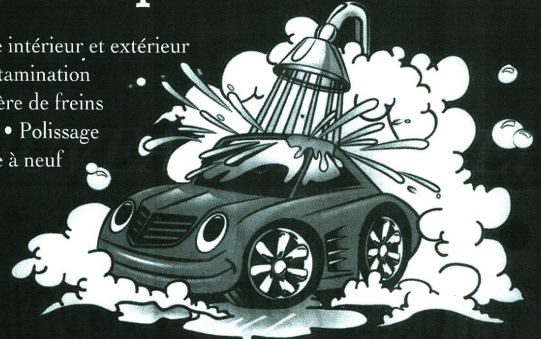
84 rang St-Isidore, St-Fabien-de-Panet  
Tél.: 249-2543



*L'ine*

# Esthétique Automobile

- Lavage intérieur et extérieur
- Décontamination
- Poussière de freins
- Cirage • Polissage
- Remise à neuf



*Éric Lachance, propriétaire*

## VENTE

de pneus et de jantes  
pour autos et camions  
neufs et usagés

12, rue Dubois, Saint-Just (Qc) G0R 3H0  
Tél. : 418 244-3528 • Cell. : 418 249-8041

## GARAGE

**Royer**  
Guy Royer, prop.

418-249-2463

Cell. : 418-234-7145

57, rue Principale Est, Saint-Fabien-de-Panet G0R 2J0

Silencieux

Freins  
Suspension

Pose de pneus  
Balancement électronique

Changement d'huile

Vente de pièces  
neuves et usagées  
sur demande

### HORAIRE

Lundi au jeudi : 8:30 - 16:30  
Vendredi : 8:30 - 12:00



Si votre vie est affectée par la consommation  
d'une autre personne, parent ou ami.

Nous pouvons vous aider.

Al-Anon est une fraternité anonyme. Chaque  
groupe n'a qu'un but, aider les familles des alcoo-  
liques.

L'anonymat est la base spirituelle d'Al-Anon.

**Pour information:**

**1-844-725-2666**



7<sup>e</sup> Édition

## Salon des artisans et exposants locaux

Salle municipale de Saint-Fabien-de-Panet  
213, rue de la Salle

Samedi le 15 novembre 2025  
De 9h00 à 16h00

Hot-dogs et breuvages en vente sur place

**Entrée gratuite et prix de présence**

Pour toute information, contactez Catherine Asselin, Marie-Josée Montminy et/ou Brigitte Bolduc

## *Pas d'Halloween cette année à la Fabiothèque*



Bibliothèque municipale  
de Saint-Fabien-de-Panet

Cette année, hélas, il n'y aura pas de distribution de friandises et livres aux enfants, le soir d'Halloween, à l'entrée du château d'eau, le bâtiment qui abrite, entre autres, la Fabiothèque.

Croyez bien, chers parents et chers enfants, que cette activité n'est pas annulée de gaîté de cœur. Heureusement, il y a bien d'autres maisons et endroits qui vous procureront bonbons et sourires, comme devant l'église où selon la tradition, plusieurs volontaires ralentissent la circulation et font des distributions.

Merci de votre compréhension.

# Rabais selon l'ampleur des travaux!



**Félix B. Lemelin**  
Technicien en génie civil  
Cell. : 418 234-2096



## EXCAVATION BLG

### SOUMISSION GRATUITE

9010-3250 Québec Inc.  
49, rue Principale Ouest  
Saint-Fabien-de-Panet  
Gar. : 418 249-4081

- Excavation
- Vente de gravier MG-20 MG-112
- Pierre 3/4 • Sable
- Terre végétale tamisée
- Gravier brut tamisé 0-3/4
- Installation de fosse septique et champ d'épuration
- Chemin forestier
- Nivelage de chemin

**Julien Guénard**  
Opérateur de pelle mécanique  
Cell. : 418 249-8226



RBQ : 8001-6942-08

# CARNET DE CLAIRE-HÉLÈNE

Octobre 2025

clhveilleux@gmail.com



Bonjour à tous,

**En Septembre**, nous avons réfléchi ensemble sur les peurs dans notre vie. Si nous avons fait le choix d'y renoncer pour choisir la confiance, nous pouvons avec la grâce de Dieu, désirer améliorer nos relations et vivre dans la paix. Vous avez, sans doute, remarqué plusieurs fêtes liturgiques, comme celle du 8 septembre Fête de la Naissance de la Vierge Marie, fête des Archanges, des Anges, Fête du Pape Léon, celle de Mère Thérèse et de plusieurs autres. Nous avons assisté à la Canonisation de **Carlo Acutis, apôtre de l'Eucharistie**, sa fête est inscrite le 12 octobre. **Prions pour les jeunes, et rendons grâce à Dieu!**

**En Octobre**, sera célébrée la fête de Ste-Thérèse-de-Lisieux et de St-François d'Assise, Ste-Thérèse d'Avila, Ste Marguerite d'Youville, une sainte de chez nous. Aussi St-Jean-Paul II, le 22 octobre et tous les autres. Les saints et saintes de Dieu sont des modèles, même si nous sommes tous différents. Ce sont des sources d'inspiration pour notre vie. Leur mission dans le Ciel est d'intercéder pour nous auprès de Jésus et la Vierge Marie. Prions avec eux pour nous, car ils sont très puissants sur le Cœur de Dieu. Au Nom de Jésus! Amen!



L'expression « action de grâce » désigne un acte de reconnaissance ou de remerciement, que ce soit pour des bénédictions reçues ou pour célébrer la fin de la récolte. Il s'agit d'un terme religieux désignant une attitude de gratitude envers Dieu, qui peut être exprimée par des prières, des paroles ou des actions. Au Canada, le deuxième lundi d'octobre, l'Action de grâce est l'occasion de se réunir en famille et entre amis, souvent autour d'un festin, pour célébrer l'abondance de la récolte et les bonheurs de l'année.

# Notre communauté

## Fadia Bayrakdar

Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité Saint-Fabien-de-Panet

195, rue Bilodeau,

Saint-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

Téléphone : 418-249-4471, poste 1

Télécopieur : 418-249-4470

Site Internet : [www.saintfabiendepanet.com](http://www.saintfabiendepanet.com)



<https://www.facebook.com/municipalitestfabienpanet>

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec



Hôpital	(418) 248-0630
CLSC Montmagny	(418) 248-2572
CLSC St-Fabien	(418) 249-2572
CLSC St-Jean-Port-Joli	(418) 598-3355
CLSC St-Pamphile	(418) 356-3393

## Fabrique Saint-Fabien-de-Panet

20A rue Principale Est, St-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

**Secrétaires:** Saint-Fabien - Céline Lemelin tél.: 249-4171  
Lac Frontière/Ste-Lucie  
Mélissa Trépanier tél.: 223-3421  
Saint-Just –Guylaine Labrie tél.: 244-3610

### Conseil de la Fabrique Saint-Fabien :

Raymonde Auger, présidente, tél.: 249-2636

Monique Garant, tél.: 249-2269

Jean Lamontagne, tél.: 249-2152

Bruno Duchesneau, tél.: 249-2902

Claudette Lapointe, tél.: 249-2211

Huguette Noël, tél.: 249-2633



## GARDIENNES

Bilodeau-Gaudreau Daphnée	418 508-9036
Chabot Mya	418 234-3773
Lachance Maheyva	418-241-9698
<i>(gardiens avertis, premiers soins, médaille &amp; croix de bronze)</i>	
Lacroix Taïni (cours gardiens avertis)	418 249-4296
Lavallée Frédérique	418 281-9667
Lavallée Judith	418 281-9667

*Bienvenue  
à tous les nouveaux résidents*

*Prompt rétablissement  
à toutes les personnes qui ont été  
hospitalisées durant le mois*

# Coin des annonceurs

**Gertrude Pelletier**  
418 234-7873

**Service de traiteur**  
**Repas chaud ou froid**  
**Pour toute occasion**



**Produits d'érable**

**Cabane à sucre familiale**

- Salle de 50 places
- Tire sur la neige
- Repas pour sortir

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0  
418 223-3832 [bistreauderable.com](http://bistreauderable.com) [bistreauderable@hotmail.com](mailto:bistreauderable@hotmail.com)



**Guillaume Bélanger,**  
**Suzanne Lachance**  
Propriétaires

- ▼ Peinture
- ▼ Débosselage
- ▼ Réparation et installation de pare-brise

73, rue Principale Est  
Saint-Fabien-de-Panet (Québec)  
G0R 2J0

Saint-Fabien CX8183

Garage : 418 249-2268  
Télécopieur: 418 249-2248

**Clinique L'Arc-en-soi**

Massothérapie - toucher thérapeutique - relation d'aide

Sur rendez-vous seulement: **Tél.: 223-3976**

72 rue Principale, Ste-Lucie-de-Beauregard, G0R 3L0

Prop.: Guylaine Lachance N.D. 1439  
Membre de l'ordre des Naturothérapeutes  
Gaston Therrien N.D. 1601



**SOUSSION GRATUITE**

**Félix B. Lemelin**  
**Julien Guénard**

9010-3250 Québec Inc.  
49, rue Principale Ouest, Saint-Fabien-de-Panet  
Gar. : 418 249-4081

Légumes, Fines herbes, Fleurs, Fruits et Sirop d'érable cultivés sans produits chimiques



**LA FERME FLANC SUD**  
SAVOUREZ LES APPALACHES

60 rang St-Jean-Baptiste, St-Fabien-de-Panet, Qc. (418) 408-0084 [f:LaFermeFlancSud](https://www.facebook.com/LaFermeFlancSud)



quincaillemas@sogetel.net  
Tél.: (418) 244-3554 • Téléc.: (418) 244-3555  
172, rue Principale, Saint-Just-de-Bretonnières, Qc G0R 3H0



**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

Roger Bolduc  
Marilyn Bolduc  
Kévin Chabot  
Propriétaires

Tél. : 418 244-3266  
Cell. : 418 625-0335  
Fax : 418 244-3645  
[jrbolduc@sogetel.net](mailto:jrbolduc@sogetel.net)

**JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.**  
Construction et rénovation, résidentiel, commercial et industriel • Projet clé en main

108, Route 204  
Saint-Just-de-Bretonnières  
Québec G0R 3H0

**Marché Richelieu**  
Complice de votre quotidien

**Chez Doyon & Frères**

**Jérôme Doyon**  
Propriétaire / Owner

Marché Richelieu  
Chez Doyon & Frères inc.  
2, rue Principale Est  
St-Fabien-de-Panet (Québec) G0R 2J0

418 249-4091  
418 249-4000  
[marcherichelieu.ca](http://marcherichelieu.ca)

**Soins de Pieds**

ongles incarnés, cors, verrues plantaires, mychoses, massage de pieds

Donalda Boucher, n.d.  
technicienne en hygiène  
418-249-2509

211, rue Madeau, Saint-Fabien-de-Panet, Qc G0R 2J0

# octobre 2025

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			<b>1</b> Fabiothèque 18-20h  Conseil municipal dès 19h30	<b>2</b>  <b>Monstres + déchets</b> Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	<b>3</b>	<b>4</b> Fringues à rabais 10h-16h Salle Communautaire
<b>5</b> Danse 13h30-16h30 Salle Communautaire	<b>6</b>  <i>Pleine lune</i>	<b>7</b> <b>Messe 14 h</b> <b>Habitations Panet</b>	<b>8</b> Cercle des Fermières dès 13h  Fabiothèque 18-20h	<b>9</b>  Popote 11h30 + conférence AQDR Friperie 13-15 Cartes d'or 19h		
<b>12</b>	<b>13</b>  <i>Dernier quartier</i>  <b>Action de grâce</b>	<b>14</b> <b>Messe 9 h</b> <b>Local Fermières</b>	<b>15</b> Fabiothèque 18-20h	<b>16</b>  Friperie 13-15h Cartes d'or 19h		
<b>19</b> 	<b>20</b>  Date limite pour remettre vos articles et annonces pour le Réveil	<b>21</b>  <i>Nouvelle lune</i>	<b>22</b> Fabiothèque 18-20h	<b>23</b>  <b>Messe 14 h</b> <b>CHSLD</b> Friperie 13-15h Cartes d'or 19h		
<b>26</b> <b>Messe 10h30</b> <b>Église</b>  Vote par anticipation de 12h à 20h <b>44 - Octobre</b>			<b>29</b>  <i>Premier quartier</i>  Fabiothèque 18-20h	<b>30</b>  Friperie 13-15h Cartes d'or 19h	<b>31</b>  Dimanche 2 novembre de 10h à 20h Élections municipales	

Crédit photo : Gisèle Thibodeau